État des lieux

2025

Les enjeux, forces et initiatives du territoire d'Ahuntsic-Cartierville pour la transition socioécologique

Table des matières

Liste d'abréviations 2
1. Présentation du projet Québec ZéN 4
1.1. Les Collectivités Zéro émission nette 4
1.2. La collectivité d'Ahuntsic-Cartierville en Transition 4
1.3. Concepts et définitions utiles. 5
2. Contexte du territoire d'Ahuntsic 9
2.1. Historique de l'occupation du territoire 9
2.2. Patrimoines d'Ahuntsic-Cartierville : (im) matériel, naturel, historique 11
2.3. Territoire et milieux naturels 13
2.4. Profil démographique 19
2.5. Profil socio-économique 22
3. Développement économique 25
4. Transports et mobilité des personnes 29
5. Émissions de gaz à effet de serre 34
6. Vulnérabilité et résilience 38
6.1. Aléas, inondations 38
6.2. Ilots de chaleur 41
6.3. Vulnérabilité, adaptation et résilience 43
7. Conclusion 45
Bibliographie 46

Liste d'abréviations

TSÉ	Transition socio-écologique
MAC	Marchés d'Ahuntsic-Cartierville
FCTÉ	Front commun pour la transition énergétique
CZeN	Collectivité zéro émission nette
ACeT	Ahuntsic-Cartierville en transition
SHRDP	Société Historique de Rivière-des-Prairies
SHAC	Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville
ICU	Îlot de chaleur urbain
Guepe	Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement
MEAC	Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville
FRAPRU	Front d'action populaire en réaménagement urbain
CLAC	Comité logement Ahuntsic-Cartierville
SA	Solidarité Ahuntsic
SDC	Société de développement commercial
Césim	Conseil d'économie sociale de l'île de Montréal
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CANA	Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
MIFI	Ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration
AMT	Agence métropolitaine de transport
PPU	Programme particulier d'urbanisme
OBNL	Organisme à but non lucratif
CÉRSÉ	Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté

REV	Réseau express vélo
PARI	Plan d’action régional intégré
INSPQ	Institut national de santé publique
GES	Gaz à effet de serre
OPI	Ouvrages de protection contre les inondations

1. Présentation du projet Québec ZéN

1.1. Les Collectivités Zéro émission nette

Les Collectivités Zéro émission nette (ZéN) sont une initiative du Front commun pour la transition énergétique (FCTÉ). Cette coalition a pour but d'accélérer la transition vers une société de demain carboneutre, plus juste et plus résiliente face aux différents chocs que les sociétés modernes connaissent.

Depuis son lancement en 2019, le FCTÉ agit pour la transition socioécologique (TSÉ) grâce à un large travail de concertation appuyé par plus de 80 organisations environnementales et de la société civile soutenant la nécessité de changer nos modes de vie. Dans un premier temps, la coalition s'est dotée d'une Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité du Québec collectivement construite pour guider une transition juste sur le territoire québécois. Son but est d'accélérer la mise en place d'une transition juste vers le Québec carboneutre de demain. Il mise pour ce faire sur la collaboration, sur la concertation ainsi que sur le respect des diversités, de la liberté et de l'autonomie de chacun de ses groupes membres.

Les Collectivités ZéN (CZéN) s'inscrivent dans la seconde phase du projet, caractérisée par le passage à l'action à l'échelle des territoires. Les Collectivités soutiennent une vision structurante de la transition, adaptée aux réalités et besoins de la localité par une démarche de concertation participative.

Les CZéN ont pour mission de s'ancrer dans les orientations établies au cours de la phase 1 ainsi que sur les savoirs scientifiques et empiriques pour soutenir la construction d'une feuille de route propre à leur territoire. Cette transition passe par la transformation de différents systèmes (énergie, alimentaire, transport, etc.) visant le respect des limites planétaires, la carboneutralité et la justice sociale. Ce processus repose sur une mise en commun des ressources et une concertation des acteur·ices de l'arrondissement, regroupant la population, les organismes communautaires et environnementaux et les institutions.

Ahuntsic-Cartierville en transition (ACeT) vise à accompagner ce mouvement porté par des dizaines de personnes et d'organisations engagées qui y consacrent leur quotidien. Le rôle d'ACeT est de veiller à mettre à contribution des lieux communs, encourager le dialogue social et soutenir l'action collective.

1.2. La collectivité d'Ahuntsic-Cartierville en Transition

Pour répondre à l'objectif de s'aligner avec les grandes orientations guidant les changements visés, il importe de reconnaître les besoins spécifiques du territoire d'Ahuntsic. Les consensus scientifiques modernes s'accordent sur le manque de viabilité des systèmes actuels. L'énergie, l'alimentation, les transports tels qu'organisés aujourd'hui pèsent trop lourd sur les limites planétaires. En plus de promouvoir l'atteinte de la neutralité carbone, la mission d'ACeT est de prôner la justice sociale. Valoriser le maillage des initiatives sociales et environnementales implique de dépasser les logiques de silos. Ainsi, le processus de transition défendu nécessite la mise en commun des ressources et la consultation de l'ensemble des forces vives du quartier.

Initié par la société civile, ACeT est soutenu par le FCTÉ ainsi que trois organismes et un comité citoyen ancrés dans la localité :

- La table de concertation intersectorielle, Solidarité Ahuntsic,
- L'OBNL d'accompagnement de projets de TSÉ pour les quartiers et groupes citoyens Solon,
- L'OBNL socio-environnemental, Ville en Vert
- Le comité citoyen engagé, Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville (MEAC).

La Collectivité ZéN d'Ahuntsic-Cartierville, ACeT, c'est un maillage de partenaires déjà en marche pour la transition.

Cette démarche de TSÉ se concentre dans un premier temps sur les communautés locales installées dans le

quartier d'Ahuntsic et vise à plus long terme d'élargir la concertation à l'échelle de l'arrondissement. Ce choix s'établit pour véritablement valoriser l'agir collectif sur un territoire donné soutenu par des ressources internes suffisantes pour réaliser ses objectifs. L'échelle du quartier est privilégiée, car elle maintient un juste équilibre : plus grande, elle risquerait de perdre son enracinement local ; plus petite, elle pourrait manquer sa visée de renforcer un agir collectif en raison d'une mobilisation insuffisante et non représentative.

Pour réaliser cette transformation profonde, les Collectivités ZéN adaptent à leurs réalités un parcours en 5 étapes :

1. **Démarrage** : Rassembler le plus grand nombre d'organisations aux perspectives diversifiées.
2. **État des lieux et vision** : Documenter la situation actuelle et définir l'objectif à atteindre.
3. **Chemins de transition** : Identifier les étapes à franchir pour atteindre l'objectif.
4. **Plan opérationnel** : Énoncer les actions à mettre en œuvre à court terme pour amorcer la transition socioécologique sur le territoire.
5. **Mise en œuvre** : Assurer la mobilisation des organisations et des individus sur le territoire afin de réaliser les actions en faveur de la transition socioécologique.

1.3. Concepts et définitions utiles.

Une transition écologique, juste et porteuse de sens, forme un mouvement de transformation profonde du système de production et de consommation dominant vers des pratiques plus respectueuses des limites planétaires. La transition socioécologique (TSÉ) correspond à un processus co-construit par les différentes voix composant la société en vue de protéger les écosystèmes, répondre aux besoins réels du vivant et façonner un vivre-ensemble plus résilient face aux crises multiples de la modernité : écologiques, économiques, politiques et sociales.

Dans le contexte d'urgence climatique, nous nous devons de mener une transition :

- Écologique (qui respecte les limites de la planète, et qui implique plusieurs transitions),

- Énergétique (qui vise à décarboner notre économie, c'est-à-dire à changer nos modes de production et de consommation d'énergie),
- Sociale (qui articule les précédents enjeux avec les questions d'équité et de justice climatique).

Pour comprendre ce à quoi nous devons faire face collectivement, quelques éclairages sont de mise.

Chemins de transition	« "Chemins de transition" désigne les modèles de changements que la société emprunte, volontairement ou non. Ces chemins sont nombreux et produisent différentes trajectoires de changement. Ils impliquent des choix collectifs pour répondre aux enjeux identifiés et sont de nature économique, sociale, technologique, institutionnelle et culturelle. »[1]
Émissions nettes égales à zéro (« net zéro »)	« État recherché d'équilibre entre les gaz à effet de serre (GES) qui continueront à être émis du fait des activités humaines, une fois la transition réalisée, et les GES qui seront retirés de l'atmosphère grâce à la séquestration du carbone »[2]
Équité territoriale	Principe d'aménagement qui assurerait à toustes des conditions égales d'accès aux biens, services et ressources d'intérêt général pour permettre à aux habitant·es d'un territoire donné de répondre à leurs besoins tout en tenant compte des inégalités structurelles, matérielles et spatiales préexistantes. [3]
Justice climatique	« Justice reliant le développement et les droits humains de sorte que le changement climatique soit abordé dans une optique humaine qui préserve les droits des plus vulnérables et répartisse avec équité et impartialité les efforts et les avantages, ainsi que les impacts de l'évolution du climat. La justice climatique s'appuie sur la science, répond à la science et reconnaît la nécessité d'une gestion équitable des ressources mondiales. »[4]
Racisme structurel	Ignorer les problèmes sociaux dans les mouvements écologiques perpétue les inégalités structurelles et nuit à l'efficacité des solutions proposées en ne protégeant pas les droits et besoins des populations les plus vulnérables. « Le racisme structurel, qui comprend le colonialisme historique et continu, les traumatismes historiques et culturels, la discrimination et l'exclusion sociale, est également un facteur important des iniquités en santé. La négation des droits et la marginalisation ont créé une répartition inéquitable du pouvoir et des ressources et ont façonné des normes et des systèmes sociaux, économiques, politiques et culturels qui profitent à certains segments de la population, tout en excluant d'autres, en particulier les peuples autochtones et les communautés racialisées. »[5]
Résilience	« Capacité des systèmes sociaux, économiques et environnementaux à faire face à une évolution, à une perturbation ou à un événement dangereux, permettant à ceux-ci d'y répondre ou de se réorganiser de façon à conserver leur fonction, leur identité et leur structure fondamentales tout en gardant leurs capacités d'adaptation,

[1] Note Praxis. « Chemin de transition ».

[2] Front commun pour la transition énergétique. (2020). Projet Québec ZéN (zéro émission nette). Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité, v 2.0.

[3] Guillot, X., (2016). Équité territoriale et «alter-métropolisation». *Espace rural & projet architectural. Volume 6. Ruralités et métropolisation: À la recherche d'une équité territoriale*, *6*.

[4] MRFCJ, 2018: *Principles of Climate Justice*, Mary Robinson Foundation For Climate Justice.

[5] Gouvernement du Canada (2022). Changements climatiques et équité en santé. Dans P. Berry et R. Schnitter (éd.), *La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement : faire progresser nos connaissances pour agir.*

	d'apprentissage et de transformation. »[6]
Tiers-lieu	Lieu de socialisation et d'échange d'idées et ressources qui n'est ni la maison ni le lieu de travail. Dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, l'Espace des Possibles (EdP) est un espace collectif autogéré « qui inspire et fait vivre des initiatives locales, qui mobilise, rassemble et engage les habitant·es dans la transition socioécologique dans une perspective de justice sociale et d'adaptation aux défis climatiques. Les résident·es du quartier y développent ensemble des solutions adaptées aux besoins de leur quartier. »[7] Initié par Solon, l'EdP forme un lieu partagé par les habitant·es du quartier, mobilisateur, rassembleur et engageant chacun·e à développer des manières alternatives de répondre aux besoins de la communauté, afin de la rendre plus résiliente. **Cet espace est ouvert à tout le monde et gratuit. C'est un lieu géré par sa communauté** à travers une prise de décisions collectives.
Trajectoires de développement favorisant la résilience face au changement climatique	« Trajectoires qui consolident le développement durable et amplifient la lutte contre la pauvreté et les inégalités tout en favorisant, à diverses échelles, une adaptation et une résilience justes face à l'évolution du climat. Ces trajectoires soulèvent des questions d'éthique, d'équité et de faisabilité quant aux profondes transformations sociales qui sont nécessaires pour réduire nettement les émissions et, ce faisant, limiter le réchauffement planétaire (à 1,5 °C par exemple) et offrir à tous un bien-être et un avenir viables. »[8]
Transition énergétique	La transition réfère initialement à « un concept d'histoire de la technique utilisé pour désigner la substitution d'une source d'énergie par une autre : de la force animale à l'usage de la vapeur, puis aux énergies fossiles. »[9] Tout comme l'industrialisation, l'urbanisation ou l'électrification ayant fait l'objet d'une transition par le passé, la transition vers des sociétés sobres (ou post-croissance) s'envisage par étapes.[10] Dans la perspective environnementale, mobiliser ce concept établit une direction (plutôt qu'une finalité) vers la drastique réduction de nos dépendances aux énergies fossiles et vers le nécessaire désinvestissement de nos activités destructrices du vivant.
Transition socioécologique (TSÉ)	Selon l'INSPQ, « La transition socioécologique ne vise pas le changement de quelques comportements, mais plutôt de notre mode de vie afin de favoriser le mieux-être de tous et toutes, et ce, en cohérence avec les ressources naturelles disponibles. Parler de transition c'est de parler de refondre, de changer en

[6]Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2018). Annexe I: Glossaire (J.B.R. Matthews, éd.). Dans : *Réchauffement planétaire de 1,5 °C, Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté.*

[7]Solon. *« Les Espaces des Possibles ».*

[8]Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2018). Annexe I: Glossaire (J.B.R. Matthews, éd.). Dans : *Réchauffement planétaire de 1,5 °C, Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté.*

[9]Hourcade, R. & Van Neste, S. L. (2019). *Où mènent les transitions ? Action publique et engagements face à la crise climatique. Lien social et Politiques*. (82), 4–26.

[10]Hourcade, R. & Van Neste, S. L. (2019). *Où mènent les transitions ? Action publique et engagements face à la crise climatique. Lien social et Politiques*. (82), 6

profondeur des systèmes, des modèles et des modes de fonctionnement, de production et de consommation.

[...] Elle concerne au premier chef les communautés locales, car elle implique une transformation s'appuyant sur des processus de démocratie locale et de solidarité, tels que ceux mis en œuvre par les démarches de développement des communautés territoriales. »[11]

Vulnérabilité

« La propension ou la prédisposition à **être atteint·e négativement**. La vulnérabilité peut être causée par la sensibilité d'un·e individu, le lieu géographique, les facteurs socio-économiques et tout un éventail d'autres facteurs qui déterminent la **sensibilité** d'un·e individu ou d'une communauté face à l'aléa et **sa capacité à faire face** à un événement. Par exemple, certaines personnes peuvent être vulnérables à des périodes de chaleur accablante en fonction de leur lieu de résidence (certaines parties d'une ville deviennent plus chaudes que d'autres) et des caractéristiques de leur habitation (présence ou non d'une ventilation transversale). »[12]

2. Contexte du territoire d'Ahuntsic

2.1. Historique de l'occupation du territoire

L'histoire d'Ahuntsic-Cartierville est profondément marquée par une relation d'appartenance au territoire, encore active aujourd'hui. Cette histoire inclut la reconnaissance du patrimoine immatériel et matériel, issu des connaissances traditionnelles et des interactions entre groupes autochtones et non autochtones. *Tiohtià:ke*, aujourd'hui connue sous le nom de Montréal, est un territoire non cédé. Cette expression souligne que l'île de la Tortue[13] n'a jamais été légalement cédée par les nations autochtones aux colonisateurs européens, dont l'appropriation du territoire s'est faite par la violence et l'effacement, malgré une présence ancestrale et continue des Premiers Peuples.

Une relecture de cette histoire est en cours, notamment par le Projet *Tiohtià:ke*. Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'archéologie collaborative, inclusive et durable, où des voix diverses, parfois discordantes, contribuent à la production du savoir. Les récits oraux de diverses nations témoignent d'une pluralité de présences autochtones sur l'île bien avant l'arrivée de colonisateurs.

Nous reconnaissons que ce territoire est la demeure ancestrale des peuples autochtones, notamment des Premières Nations, des Métis et des Inuit, qui ont subi des oppressions historiques et continuent de faire face à des inégalités systémiques, nourries par des idéologies colonialistes toujours à l'œuvre. Dans le cadre des efforts de réconciliation, il est crucial de souligner l'impact disproportionné de la crise climatique sur ces communautés, de même que la perte des savoirs traditionnels, qui affecte profondément leur cosmologie et la transmission de modes de vie liés au territoire. Dans une perspective de justice climatique, notre rapport d'état des lieux doit donc mettre en lumière les communautés marginalisées, qui se trouvent souvent les plus

---

[11] Institut national de santé publique du Québec. (16 mars 2023). *« Créer des environnements sains et équitables : transition socioécologique et développement des communautés | Journées annuelles de santé publique (JASP) ».*

[12] Gouvernement du Canada (2022). Projet de glossaire. Dans P. Berry et R. Schnitter (éd.), *La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement : faire progresser nos connaissances pour agir.*

[13] Robinson, A. « Île de la Tortue ». (06 novembre 2018). *L'Encyclopédie Canadienne - Historica Canada*.

exposées aux effets néfastes des bouleversements climatiques et des crises sociales et politiques.

Situation géographique et historique

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, situé au nord de l'île de Montréal, est l'un des deux berceaux du peuplement colonial, comme en témoigne la construction de la place fortifiée du Sault-au-Récollet par les Sulpiciens au XVIIe siècle[14]. Le quartier d'Ahuntsic, intégré à Montréal le 4 juin 1910, a été agrandi au fil des années pour inclure Bordeaux et Sault-au-Récollet en 1916.

Tiohtià:ke, aujourd'hui appelée Montréal, signifie « là où les peuples se séparent». Elle est située en territoire Kanyen'kehà:ka (Mohawk, « le peuple du silex »), soit l'une des cinq nations de la confédération Haudenosaunee (Iroquoise). L'île, gardée par les Kanyen'kehà, forma la porte d'entrée est du vaste territoire, qui s'étendait jusqu'aux chutes du Niagara. Connue aussi sous le nom de Mooniyang par la nation Anishtabee, l'île a longtemps été un carrefour d'échanges entre différentes Premières Nations.

Le nom « Ahuntsic » fait référence à « Auhaitsique », jeune compagnon du père récollet Nicolas Viel dans les années 1620. Le terme, signifiant « petit et frétillant » en huron (wendat), soulève plusieurs interrogations historiques. La mémoire collective évoque ce jeune homme identifié comme un Huron[15], dont l'histoire est représentée au village historique du Sault-au-Récollet. Entre hypothèses d'assassinats ou noyades dans la Rivières des Prairies du père Viel et de son compagnon, sa disparition reste entourée de parts d'ombre. Ces figures sont visibles au sein du village historique du Sault-au-Récollet, représentées en peinture et en statue. La portée de ce récit paraît ainsi dans le nom d'usage du quartier, depuis 1897[16].

Délimitations du quartier

Aujourd'hui, le quartier d'Ahuntsic, situé au nord de Montréal. Il est délimité par la Rivière-des-Prairies au nord, les quartiers Villeray et Parc-Extension au sud, la voie ferrée du Canadien Pacifique et Bordeaux-Cartierville à l'ouest, et les arrondissements Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et Montréal-Nord à l'est[17].

Le territoire s'étend sur 12 km^2 et inclut quatre secteurs principaux, ainsi que trois quartiers de référence en habitation, tel qu'illustré ci-dessous.

---

[14]Beaubien, C.-P. (1898). *Le Sault-au-Récollet ses rapports avec les premiers temps de la colonie*.

[15]Labarussias, J. (2018). *« Les défis de la sauvegarde du patrimoine à la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville - Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal - UQAM ». Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal. 20 novembre 2018.*

[16]Desgagné, G. et Comité Généalogie. (2013). « Le Fort Lorette à Tiohtià:ke-Montréal: Un récit des Kanien'kehà: ka (Mohawks). » *Nous*: 47.

[17]Gouvernement du Québec. (2012). *« Ahuntsic — Montréal (Ville) »*.

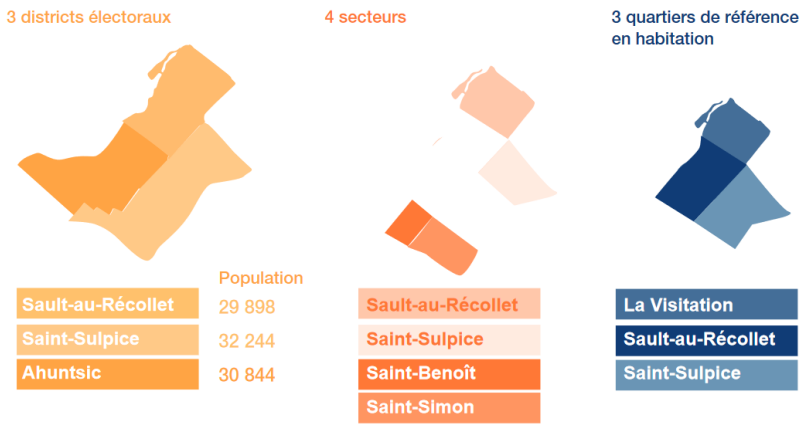

Source : Solidarité Ahuntsic, « Portrait de quartier 2019-2020 »

Le quartier Bordeaux-Cartierville, caractérisé par sa grande hétérogénéité socio-économique, compte quatre secteurs : Nouveau-Bordeaux, Vieux-Bordeaux, Cartierville et Saraguay.

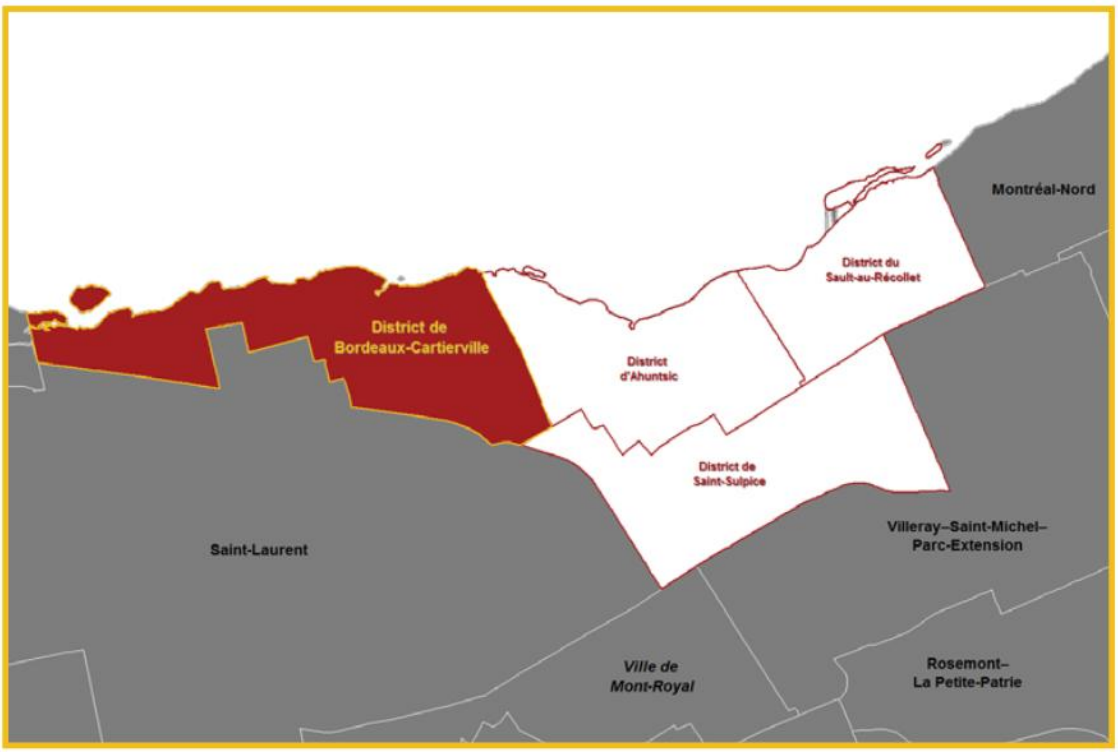

Source : Ville de Montréal, « Profil de district électoral »

L'arrondissement dans son ensemble compte dix quartiers : Ahuntsic, Ahuntsic Ouest, Cartierville, District central, Domaine de Saraguay, Domaine de Saint-Sulpice, Nouveau-Bordeaux, Saint-Simon, Sault-au-Récollet et Youville.

2.2. Patrimoines d'Ahuntsic-Cartierville : (im) matériel, naturel, historique

Patrimoine naturel et historique d'Ahuntsic-Cartierville

Le territoire d'Ahuntsic-Cartierville se distingue par son patrimoine naturel d'exception, en particulier ses 15 kilomètres de berges longeant la Rivière-des-Prairies, ses jardins communautaires, et plusieurs grands parcs urbains et parcs-nature qui façonnent l'identité paysagère de l'arrondissement. Parmi ceux-ci, le site patrimonial de Bois-de-Saraguay et le Bois de Liesse offrent des écosystèmes boisés d'une rare richesse en milieu urbain, avec une flore diversifiée accessible par des sentiers aménagés.

Le Bois-de-Saraguay, dont 85 % de la superficie est couverte par des boisés, abrite une variété d'espèces forestières, d'essences indigènes telles que des frênaies, chênaies et peupleraies. À cette richesse écologique s'ajoutent des aménagements horticoles récents, notamment des hémérocalles et des narcisses, ce qui en fait la forêt la mieux préservée de l'île de Montréal[18]. D'autres espaces tels que les parcs Ahuntsic et de la Visitation conjuguent des valeurs écologiques et fonctions récréatives variées. Leur présence témoigne de la transformation progressive du secteur, d'un territoire agricole et semi-rural vers un territoire urbanisé, mais encore marqué par les usages et traces des époques agricole et industrielle.

Bâtiments historiques

Le patrimoine bâti d'Ahuntsic-Cartierville reflète la stratification des époques et usages du territoire. L'Église de la Visitation est la plus ancienne église de l'île de Montréal : construite dans un style traditionnel québécois, elle fut achevée en 1751, tandis que sa façade actuelle date de 1851[19]. Ce bâtiment historique illustre une continuité entre héritage religieux et enracinement architectural dans le paysage riverain. Autre témoin de l'histoire locale en bordure de la rivière, la Maison du Pressoir, est aujourd'hui un lieu d'exposition géré par la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (SHAC). Elle témoigne également du développement résidentiel d'Ahuntsic au début de la colonisation[20]. Celle-ci joue un rôle clé dans la recherche, la valorisation et la transmission citoyenne de l'histoire locale à travers des activités éducatives, publications et événements participatifs.

Érigée dans les années 1930, la maison du chauffeur du domaine Ogilvie constitue un exemple significatif de cohabitation harmonieuse entre un ancien domaine privé et le paysage naturel protégé dans lequel il s'inscrit. Elle témoigne aussi de la diversification sociale et fonctionnelle des formes d'habitat au XXe siècle[21]. Le patrimoine industriel, souvent négligé, est également visible le long de la Rivière-des-Prairies, où plusieurs bâtiments rappellent l'essor économique des XIXe et XXe siècles. Ce pan de l'histoire est activement documenté par la Société Historique de Rivière-des-Prairies (SHRDP), qui met à disposition du public des conférences, audioguides et une riche documentation, allant des premières concessions de terres aux colons du XVIIe siècle, en passant par l'évolution du peuplement et les usages industriels du territoire, jusqu'à nos jours[22].

---

[18] Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications. Sous la direction de Sylvain Lizotte (2017). « Plan de conservation du site patrimonial du Bois-de-Saraguay ». page 23.
[19] Églises du Sault-au-Récollet. *« La Visitation — Églises du Sault-Au-Récollet »*.
[20] Site de la Ville de Montréal. *« Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Patrimoine »*.
[21] Lizotte, S. (2013). *« Maison du chauffeur — Répertoire du patrimoine culturel du Québec »*.
[22] Société Historique Rivière-des-Prairies. *« À propos »*.

Maison du chauffeur, domaine Ogilvie — Source : Ministère de la Culture et des Communications

Préservation culturelle

Le boulevard Gouin, qui longe la rivière, combine valeurs paysagères et patrimoine bâti caractéristique de l'Ancien Village du Sault-au-Récollet, constitué de plusieurs maisons patrimoniales formant un ensemble préservé. Les Amis du village historique du Sault-au-Récollet (AVHSR) œuvrent à la préservation culturelle et historique du quartier, en organisant des visites, des événements et des projets de restauration du bâti ancien. De plus, grâce au soutien du programme Musées numériques Canada, le site web « Les moulins de l'Île de la Visitation » a vu le jour, offrant un accès en ligne aux archives numériques des Moulins du Sault-au-Récollet, enrichi par le travail de terrain effectué par la SHAC[23].

Dans l'ensemble, les patrimoines naturels, matériels et immatériels d'Ahuntsic-Cartierville façonnent une mémoire territoriale en lien direct avec les enjeux actuels de préservation écologique, de justice patrimoniale et de transition socioécologique inclusive. Ils offrent un socle pertinent pour imaginer une transformation du territoire ancrée dans l'histoire locale et portée par la diversité des communautés le façonnant.

2.3. Territoire et milieux naturels

L'état des lieux de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville repose sur une analyse des plans d'urbanisme récents, produits par la Ville de Montréal et l'arrondissement, ainsi que sur des données issues d'organismes locaux. Cette synthèse, fondée sur les informations disponibles à la date de publication du présent document, propose une vision succincte de l'utilisation des sols et principaux enjeux de planification du territoire. Elle pourra évoluer en fonction de nouvelles informations et de changements dans la planification urbaine.

Le territoire ahuntsicois se caractérise par une diversité de ses formes d'occupation : des espaces naturels protégés côtoient des zones résidentielles denses, des secteurs commerciaux animés et des zones industrialisées. Cet ensemble urbain reflète l'évolution historique du quartier, de ses origines rurales à sa forme urbaine actuelle.

Le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville* constitue en cela un outil utile pour illustrer la diversité des usages du sol. Selon les données de ce rapport publié en 2023 et celles du Plan

[23] Esseghir, A. (2023). « L'histoire du Sault-au-Récollet en ligne ». *Journaldesvoisins.com*; Histoire de chez nous. *« Un visiteur inattendu au village de Sault-au-Récollet : Pehr Kalm | Les moulins de l'Île de la Visitation au Sault-au-Récollet : trois cents ans d'histoire à célébrer en 2026! »*.

d'urbanisme de Montréal[24], la diversité d'utilisation des sols à Ahuntsic se divise en quatre catégories principales d'usages, chacune portant des implications spécifiques dans le cadre de vie, la mobilité et l'écologie urbaine :

Résidentiel

Le tissu résidentiel est principalement composé de résidences unifamiliales, notamment dans les secteurs les plus anciens, bien que l'on trouve également des immeubles résidentiels de hauteur moyenne (3 à 6 étages), plus récents, permettant une plus grande densité. Les principales zones d'habitation se concentrent autour des rues Lajeunesse, Sauvé, Fleury et du boulevard Henri-Bourassa, concentrant une grande partie des habitations.

Commercial

Les principales artères commerciales, à savoir les rues Fleury, Lajeunesse et le boulevard de l'Acadie, forment le cœur commercial attractif d'Ahuntsic-Cartierville. Ces axes regroupent une offre variée de commerces de proximité, de restaurants et de services communautaires notamment. Ils forment une trame urbaine diversifiée, bien que l'offre en épicerie alimentaire soit lacunaire.

Industriel

Les zones industrielles se situent le long du boulevard Henri-Bourassa et autour du chemin de la Côte-Vertu, et dans le secteur de Port-Royal, au coin de la rue Chabanel. Des entreprises manufacturières, entrepôts et services logistiques caractérisent ces zones.

Espaces verts et récréatifs

À nouveau, l'arrondissement dispose de plusieurs espaces verts, tels que les parcs Ahuntsic, de la Visitation et Henri Julien, ou encore Tolhurst et Marcelin-Wilson. Ils contribuent à la qualité de vie et apportent un dynamisme important pour les loisirs et le bien-être des résident·es. La diversité de ces parcs offre des installations pour le sport, des projets communautaires, et diverses activités récréatives comme des jeux d'eau ou barbecue en libre usage.

Ces espaces constituent des lieux publics de sociabilité où se rencontrent les familles, qu'elles soient nouvellement arrivées ou résidentes de longue date, lors d'événements spontanés ou organisés par l'arrondissement ou les organismes communautaires. Les parcs publics sont d'autant plus précieux dans un contexte où la densification urbaine peut accentuer la pression des milieux de vie. De tels espaces favorisent les interactions entre des groupes hétérogènes, malgré l'homogénéité socioculturelle et économique qui caractérise souvent les quartiers résidentiels.

Planification urbaine et réglementation

Le plan d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, élaboré par la Ville de Montréal, établit des directives pour le développement selon trois axes stratégiques :

- **La densification contrôlée** : L'accent est mis sur une densification réfléchie, visant à optimiser l'utilisation du sol tout en respectant le caractère résidentiel et l'identité des quartiers. Les projets doivent donc intégrer des normes de hauteur, de verdissement et d'intégration architecturale.

[24]Plan d'urbanisme de Montréal (2012, mis à jour en 2023). *Partie II Chapitre 1 — Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.*

- **La préservation des espaces verts** : Une attention particulière est accordée à la protection et à l'aménagement des espaces verts grâce à des objectifs de hausse de la canopée végétale, la préservation des arbres matures, avec une vigilance particulière portée dans les secteurs les plus minéralisés (comme les stationnements). Ces efforts s'inscrivent dans une logique de déminéralisation progressive, essentielle pour atténuer les îlots de chaleur urbains pour préserver une qualité de vie digne pour les habitant·es.

- **L'amélioration des infrastructures de transports collectifs et actifs** : Le plan inclut également des stratégies pour améliorer les infrastructures de transports. L'arrondissement est en effet traversé par plusieurs stations de métro et d'autobus, mais l'accessibilité et la sécurité des voies de circulation dédiées à d'autres modes de transports que l'auto reste un défi continu.

Réglementation de zonage

Les règles de zonage permettent d'encadrer les usages du sol en définissant les activités autorisées dans chaque zone afin de réduire les conflits entre usages résidentiels et commerciaux.

Les règlements de zonage des **zones résidentielles** dictent les types de constructions admises. Ils favorisent principalement les habitations unifamiliales et les immeubles de faible hauteur. Dans les **zones commerciales et industrielles**, les règles de zonage spécifient les activités permises, avec pour objectif d'encadrer les activités pour réduire les nuisances éventuelles (bruit, circulation, émissions). De plus, des normes récentes imposent un ratio minimum d'**espaces verts,** exigeant qu'au moins 20 % de la superficie totale d'un terrain soit plantée de végétaux en pleine terre[25]. Également, un arbre doit être replanté pour chaque 150 m^2 non construit.

[25]SDC du District Central. (2023). « Réflexions sur le règlement d'urbanisme d'Ahuntsic-Cartierville ».

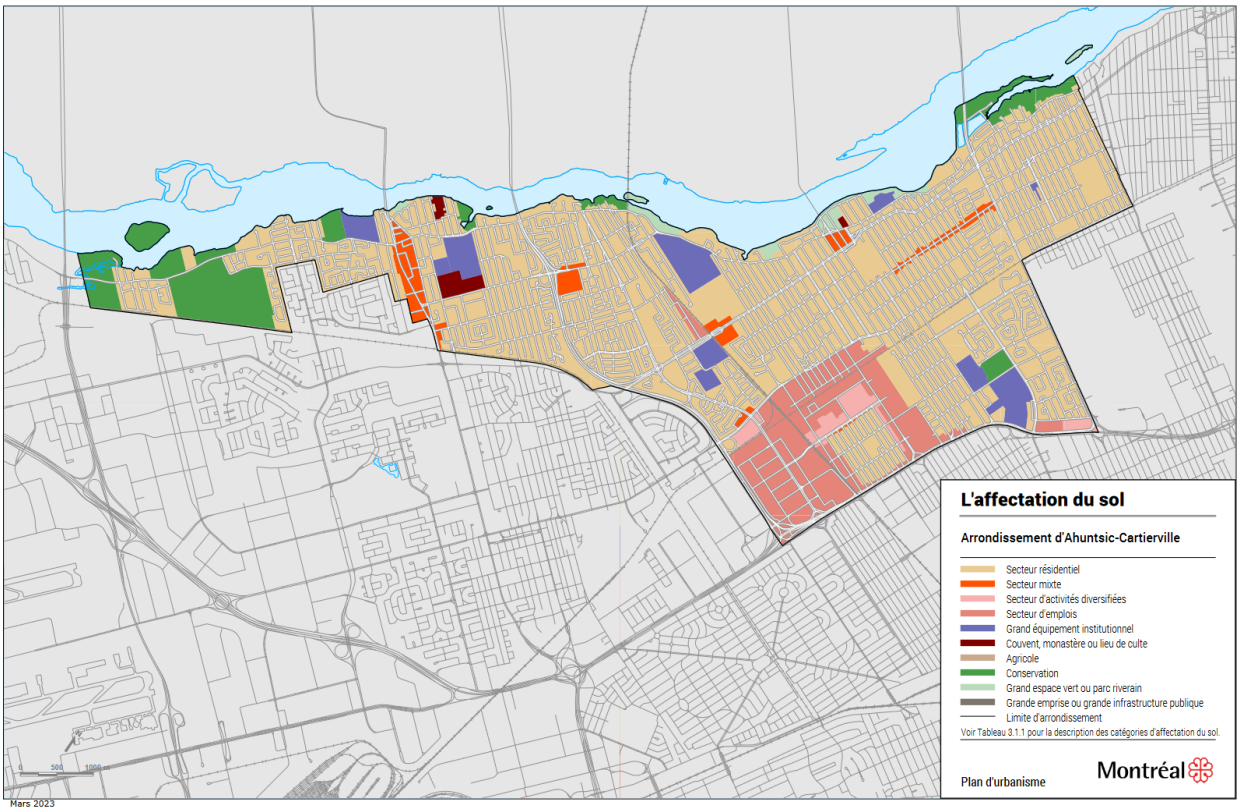

Source : Plan d'urbanisme de Montréal — Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Ces règles encadrent et visent à freiner la perte de biodiversité urbaine notamment par la déminéralisation des espaces, en particulier les stationnements, pour renforcer la résilience climatique des quartiers. À travers des programmes d'incitation soit municipaux soit communautaires, l'arrondissement soutient aussi les initiatives de verdissement des ruelles, des terrains privés et des coins de rue. Des programmes ciblés encouragent en ce sens l'augmentation du taux de verdissement tant dans les domaines publics que privés : nous examinerons ces initiatives plus en détail par la suite.

Vers une planification sensible aux milieux naturels

L'aménagement du territoire doit également prendre en compte les spécificités écologiques des lieux, en favorisant une gestion harmonieuse de l'environnement qui respecte à la fois le patrimoine et la nature. Ainsi, comme le souligne Jacques Lebleu, membre de la SHAC, citoyen engagé et artiste visuel, il est essentiel que les règlements de zonage tiennent compte des milieux naturels sensibles et des besoins en mobilité durable. Il évoque notamment le « cœur villageois du Sault-au-Récollet, qui est aussi la porte d'entrée du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation »[26]. Pour cela, il appelle à une limitation de la circulation automobile, notamment en bordure du parc-nature de l'île de la Visitation, afin de préserver l'intégrité de ce paysage unique. Cela pourrait passer par une réduction du nombre de places de stationnements par unité d'habitation et un soutien accru aux modes de transports actifs et collectifs.

[26]Esseghir, A. (2023). « Belle rencontre — Jacques Lebleu, quand le patrimoine rejoint l'environnement ». *Journaldesvoisins.com*.

En somme, le territoire d'Ahuntsic-Cartierville offre un potentiel d'aménagement intéressant, à la croisée des enjeux urbains, sociaux et environnementaux. Il s'agit désormais de conjuguer la densification urbaine avec la justice climatique, en tenant compte des inégalités sociales déjà existantes et en consolidant des milieux de vie inclusifs, ancrés dans les besoins recensés sur le territoire et tournés vers l'adaptation des milieux de vie à l'égard des aléas climatiques. Nous y reviendrons.

Développement immobilier projeté : le cas de l'écoquartier Louvain Est

La croissance démographique en légère hausse dans l'arrondissement stimule plusieurs projets de développement immobilier, des constructions résidentielles plus élevées et des rénovations des infrastructures publiques. Les autorités locales mettent également l'accent sur la revitalisation des espaces commerciaux pour dynamiser l'économie locale. Un exemple concret de dynamisme est l'émergence de projets à vocation sociale et environnementale, comme celui de l'écoquartier Louvain Est, qui représente un jalon majeur dans la transition urbaine du secteur : avec notamment des logements abordables et une réflexion approfondie sur la durabilité de ses constructions.

Dans ce contexte de crise du logement abordable, le site Louvain Est se distingue par son modèle alternatif de propriété et de gouvernance. La création d'une fiducie d'utilité sociale (FUS) permet de soustraire le terrain à la spéculation immobilière, rendant possible la réalisation de logements accessibles sur le long terme. Ce modèle juridique, reconnu dans le Code civil du Québec depuis 1994, permet d'assigner un bien à une mission d'intérêt collectif[27]. Le site Louvain Est, ancien terrain inutilisé, fait désormais l'objet d'un aménagement concerté, sous la coordination d'une Société de développement à économie locale (SDÉL). Ce projet est porté par la Ville de Montréal, l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, la table de concertation Solidarité Ahuntsic et, surtout, par une mobilisation citoyenne active, qui en assure la gouvernance partagée.

La FUS propose une structure comptant plusieurs avantages en offrant :

- une **vocation perpétuelle pour le patrimoine**, avec la possibilité de modifier cette vocation uniquement avec l'autorisation d'un tribunal. Les fiduciaires sont responsables de la surveillance et de la pérennité des usages collectifs établis dans l'acte de fiducie, leur **indépendance** les protégeant des fluctuations externes ;
- une **autonomie administrative**, lui permettant de définir ses propres politiques et de générer des revenus propres pour soutenir la croissance des actifs collectifs ;
- une intégration des communautés citoyennes avec une **participation citoyenne** dans la gouvernance via l'acte de fiducie et ses règlements. Internes ;
- un **rôle de contrôle** assurant la conformité des usages aux principes de la fiducie.

Cette indépendance juridique et politique constitue un rempart contre les dérives spéculatives et permet à la FUS de prioriser les usages collectifs, durables et inclusifs.

L'écoquartier accueillera plus de 1 000 logements abordables, dont 50 % sociaux et communautaires. Conçus selon des standards écoénergétiques élevés[28], ces bâtiments pourront intégrer notamment des dispositifs de gestion durable des eaux de pluie, ainsi que des solutions de

[27]Écoquartier Louvain. *« Qu'est-ce que la FUS? »*.

[28]Territoires innovants en économie sociale et solidaire TIESS et Solidarité Ahuntsic. (2024). *Émergence d'une fiducie d'utilité sociale à Ahuntsic-Cartierville.*

mobilités collectives et actives[29]. Le projet ambitionne également de développer des commerces de proximité, des équipements collectifs, des espaces publics conviviaux.

Avec un horizon de réalisation d'ici 2030, il s'annonce comme un laboratoire innovant pour lutter contre des enjeux tels que l'insécurité alimentaire, le mal-logement et la mobilité énergivore, tout en constituant un modèle de cohésion sociale à l'échelle locale.

Projets de verdissement urbain

Face aux effets déjà visibles des bouleversements climatiques, l'arrondissement mise sur le verdissement urbain pour améliorer la résilience des milieux de vie. Les programmes municipaux de plantation, de réduction des surfaces asphaltées et de revégétalisation visent à atténuer les îlots de chaleur urbains (ICU), renforcer la biodiversité et améliorer la qualité de l'air.

Il existe plusieurs programmes axés sur l'enrichissement de la canopée urbaine :

– **Plan Maître de Plantation 2022-2031** : Ce programme ambitionne de planter minimum 1 300 arbres par an, en ciblant les secteurs les plus vulnérables aux ICU, avec une emphase mise sur les arbres en rues, pas seulement en parcs, pour rapidement améliorer la biodiversité et la qualité de l'air[30].

– **Projet Vert le Nord** : Mené par les organismes Ville en Vert et VertCité de 2021 à 2023, ce programme visait à déminéraliser et verdir les espaces urbains très asphaltés, afin de favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols, enrichir la canopée urbaine et consolider l'équité environnementale entre les quartiers. Vert le Nord a permis de déminéraliser 550,30 m 2 au nord de Montréal avec la plantation de 610 arbres et 2085 vivaces et plantes grimpantes.[31]

– **Projet Un arbre pour mon quartier** : Chaque printemps, ce projet permet aux résident·es de participer au verdissement de leur quartier en achetant un arbre à bas prix. Ce geste individuel s'intègre à un engagement communautaire plus large pour un environnement plus sain[32].

Ces initiatives, parmi d'autres, illustrent l'importance de la végétation urbaine pour lutter contre les méfaits des changements climatiques et améliorer la qualité de vie en milieu urbain.

Biodiversité en milieu urbain

La canopée urbaine d'Ahuntsic-Cartierville constitue un écosystème fonctionnel à part entière, qui assure des services écologiques majeurs (régulation thermique, filtration de l'air, habitats fauniques, etc). Plusieurs groupes citoyens et organismes communautaires soutiennent et se mobilisent pour la protection et l'enrichissement de la biodiversité locale.

Parmi les initiatives visant à lutter contre les îlots de chaleur et à améliorer la qualité de l'air :

– Le MEAC se positionne activement sur la question du remplacement des arbres abattus dans

[29]Écoquartier Louvain. *« Rôle et fonctionnement »*.
[30]Ville de Montréal. *« Plan maître de plantation d'Ahuntsic-Cartierville »*.
[31]Vert le Nord. *« Vert Le Nord s'est terminé le 31 décembre 2023. Un nouveau programme de verdissement de Ville en vert verra le jour très prochainement. »*.
[32]Un arbre pour mon quartier. *« Avant d'acheter »*.

l'arrondissement et de l'augmentation du nombre d'arbres et de leur entretien, sur le territoire. Le MEAC agit par le biais de divers moyens, tels que des signalements auprès des autorités, la rédaction de mémoires, des publications dans la presse et la mise en place de lettres de contestation contre des projets polluants ou dommageables pour l'environnement et la santé des populations.

– Depuis plus de 30 ans, l'OBNL Guepe (Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement) s'emploie à rendre accessible des savoirs naturalistes et documente la faune et la flore du territoire. Dans les berges proches de la rivière, il est recensé des espèces végétales typiques des milieux marécageux, telles que le caryer ovale, le trille blanc et la couleuvre brune. Ce milieu abrite également des variétés d'arbres rares et des espèces animales vivant en forêt ou le long des rives, comme les buses à épaulettes, le petit-duc maculé, le grand héron et le canard branchu[33].

– La plateforme **Je passe à l'Action!**[34] offre un espace de mobilisation collective, axé sur trois grands axes d'intervention : le verdissement des quartiers, la lutte contre les hydrocarbures et le partage de compétences en communication pour documenter et diffuser des outils de vulgarisation et de mobilisation.

– L'OBNL Ville en Vert déploie également une diversité de projets de verdissement participatifs en ce sens. L'organisme coordonne notamment des jardins communautaires dont certaines denrées sont vendues au Marché Sauvé, fleurit des ruelles vertes, distribue des arbustes et fleurs, offre des ateliers en environnement contribuant ainsi à l'éducation écologique et à la résilience urbaine du territoire.

Ces initiatives mettent à disposition des ressources pédagogiques et des outils de mobilisation afin de favoriser une transformation du territoire juste et ancrée sur la localité, fondée sur la participation des populations et la co-construction des changements.

2.4. Profil démographique

Selon le dernier recensement de 2021, l'arrondissement compte 135 336 habitant·es[35], ce qui en fait le cinquième plus peuplé des 19 arrondissements de Montréal, avec une densité de 5 602 hab/km^2[36]. Bien que la croissance démographique ait été constante au cours des deux dernières décennies, elle semble ralentir depuis 2016, lorsque la population s'élevait à 117 473 personnes[37].

La marge d'écart entre la population totale de l'arrondissement et les données par quartier peut être expliquée par le fait que les chiffres proviennent de sources différentes et peuvent avoir été collectés à des moments distincts. Toutefois, les données concernant le quartier d'Ahuntsic, qui indiquent 76 845 résident·es, sont issues de Centraide du Grand Montréal[38], une organisation qui peut utiliser des méthodes de collecte ou des périodes différentes. De plus, le quartier Bordeaux-Cartierville,

---

[33]Voir notamment : « GUEPE ».
[34]Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville (MEAC). *« Je passe à l'action! »* (2017).
[35]Statistique Canada. (Février 2022). *« Montréal en statistiques: population totale et superficie des arrondissements de Montréal et des villes liées »*.
[36]Centris. *« Profil de la population — Montréal (Ahuntsic-Cartierville), Montréal (Île) »*.
[37]Government of Canada, Statistics Canada. (2022). *« Profile Table, Census Profile, 2021 Census of Population—Ahuntsic-Cartierville [Federal Electoral District (2013 Representation Order)], Quebec »*.
[38]Centraide du Grand Montréal. *Analyse territoriale 2017-2018*.

avec 58 105 habitant·es selon la table de concertation CLIC-BC[39], peut également avoir des chiffres basés sur des estimations ou des recensements antérieurs. Ces différences de sources et de périodes de collecte expliquent les variations dans les chiffres de population.

Répartition par âge

Au sein de l'arrondissement, l'âge moyen est de 41,8 ans. Elle se répartit comme suit :

- La proportion d'aîné·es de plus de 65 ans est supérieure à la moyenne montréalaise, représentant 19,5 % de la population.
- Les adultes âgé·es de 15 à 64 ans constituent 63,8 % de la population.
- Les jeunes de moins de 14 ans représentent 16,6 %, bien qu'ils et elles soient en proportion plus élevées dans l'arrondissement que dans le reste de la ville.

Grâce aux données de statistiques, la population en fonction de l'âge peut être représentée ainsi :

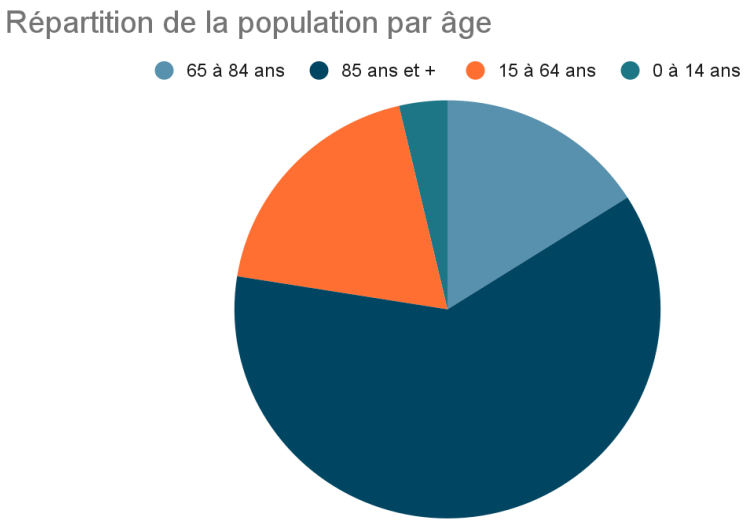

Diversité ethnoculturelle

Environ 84 % de la population y est de citoyenneté canadienne, et environ 45 % sont issu·es de la première génération d'immigration. L'arrondissement est reconnu pour être un lieu d'arrivée, à titre indicatif, la part de personnes issues de l'immigration dans Montréal s'élève à 42 % pour l'ensemble de la ville.

[39]Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville. CLIC. (2023). *« Projet impact collectif : état des lieux en décembre 2023 et présentation de la population de Bordeaux-Cartierville »*.

Toujours selon les données de *Statistiques Canada* de 2021, les personnes immigrantes représentent un peu plus d'un tiers de la population totale, soit 38,8 % (plus de 44 190 personnes). De plus, environ 42,2 % de la population de l'arrondissement appartiennent à des minorités visibles[40]. Les principaux pays d'origine des nouveaux·elles immigrant·es incluent la Syrie, l'Inde, le Cameroun, l'Algérie et Haïti. En matière de diversité ethnoculturelle, environ 1,5 % de la population est d'ascendance autochtone, mais aucune langue autochtone n'est recensée comme pratiquée[41].

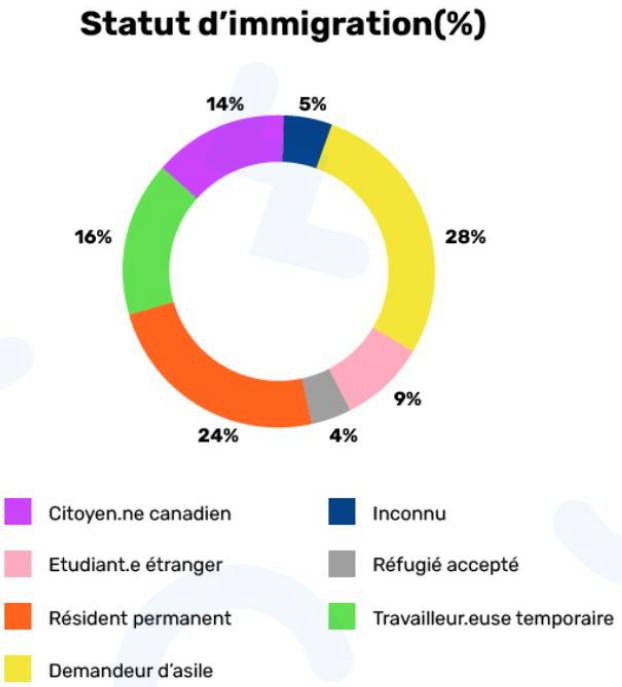

Source: Rapport annuel 2022-2023 — CANA

Perspectives de croissance

À une échelle plus globale, les tendances actuelles de crises sociales et climatiques rendant certaines régions inhabitables, et des vecteurs d'instabilité politique pourraient contribuer à une croissance de la population, tant à Ahuntsic-Cartierville qu'à l'échelle du Grand Montréal. L'arrivée de nouveaux·elles immigrant·es et réfugié·es soulève alors l'enjeu de bonnes conditions d'accueil. Dans un contexte de crise du logement, se doter d'infrastructures pour accueillir ces nouvelles personnes dans des conditions dignes apparaît d'autant plus urgent. En 2024, environ 8 615 personnes sont recensées comme réfugié·es dans l'arrondissement.

Composition des foyers

Selon le recensement de 2021, la proportion de familles avec enfants dans l'arrondissement a

[40]Gouvernement du Canada, Statistique Canada. (2022). *« Tableau de profil, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 »*.
[41]Gouvernement du Canada, Statistique Canada. (2022). « Tableau de profil, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 ».

augmenté de manière significative au cours de la dernière décennie. Ces familles représentaient alors 18,4 % de la population du territoire[42]. Parmi elles, près d'une sur cinq est monoparentale, soit 20,3 %, avec une surreprésentation des femmes avec enfants.

Ahuntsic-Cartierville se distingue par sa forte diversité, tant sur le plan ethnoculturel qu'intergénérationnel. On y observe notamment une cohabitation entre jeunes de moins de 15 ans et personnes de plus de 65 ans.

En ce qui concerne les revenus, les familles monoparentales font face à des défis significatifs. Les données précédentes se doivent d'être mises en lien avec l'apport du travail des organisations ayant une connaissance fine des besoins réels des populations dans l'arrondissement. Comme le souligne le Dossier noir publié par le FRAPRU (basé sur les données de 2020), il est constaté que le revenu médian des familles monoparentales n'a pas augmenté aussi rapidement que celui des familles biparentales[43]. En effet, entre les deux derniers recensements, le revenu médian des familles monoparentales a connu une hausse de 32,5 %, tandis que celui des familles biparentales a bénéficié d'une augmentation de 40 %. Cette progression inégale a creusé l'écart de revenu entre les deux groupes, atteignant 33 000 $ par an. En conséquence, en 2021, 16,5 % des ménages monoparentaux consacraient plus de 30 % de leurs revenus aux dépenses de base, contre 7,7 % chez les ménages biparentaux.

Ces données économiques peuvent être comprises en lien avec le travail des nombreuses organisations communautaires qui, grâce à leur proximité avec le terrain, offrent des services tournés vers les réalités variées des résident·es. Parmi ces services figurent : des cours de francisation avec halte-garderie, de l'accompagnement dans les démarches administratives, des ateliers de transition numérique, des programmes de jumelage interculturel ou encore des ateliers de cuisine alimentaire ou des services de dépannage alimentaire.[44]

Enfin, Ahuntsic-Cartierville présente un bilan migratoire positif, renforçant la richesse de sa composition sociale. Ce contexte de coexistence, interreligieux, intergénérationnel, interculturel, nécessite des propositions cibles que plusieurs organismes locaux s'emploient à déployer.

2.5. Profil socio-économique

Le profil socio-économique vise à mieux qualifier les conditions de vie des habitant·es sur le territoire étudié, en mettant en lumière certaines inégalités qui traversent l'arrondissement.

Selon les données de 2016 recensées par Centraide du Grand Montréal, les résident·es à faibles revenus sont principalement concentré·es dans les secteurs de Saint-Benoît, Saint-Sulpice, Saint-Simon et Sault-au-Récollet. Ces territoires affichent des indicateurs socio-économiques plus défavorables que la moyenne montréalaise: faibles revenus, sous-scolarisation, accès limité aux ressources pour les jeunes enfants[45]. Ce sont également des lieux d'établissement pour de nombreuses personnes nouvellement arrivées.

---

[42] Gouvernement du Canada, Statistique Canada. (2022). « Tableau de profil, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 ».
[43] FRAPRU. (2021). *Dossier noir — Logement et pauvreté au Québec. 8e édition*.
[44] Voir notamment : Carrefour d'Aide aux nouveaux arrivants. (13 novembre 2021). *« BLOG — CANA »*.
[45] Centraide du Grand Montréal. *Analyse territoriale 2017-2018*.

Adoptant une approche intersectionnelle, on constate que plusieurs facteurs de vulnérabilité s'accumulent (précarité économique, immigration récente, isolement social), pour révéler une exposition spécifique de certaines populations à des conditions de vie plus difficiles, souvent déterminées par leur quartier d'habitation.

Crise du logement abordable

L'habitat est un enjeu révélateur des inégalités socio-économiques entre individus.

Comme le reste de Montréal, Ahuntsic-Cartierville est touché par une crise du logement, plus précisément du logement abordable. En 2020, le coût moyen d'un loyer mensuel s'élevait à 1 123 $[46]. Le Comité de logement d'Ahuntsic-Cartierville (CLAC) souligne le besoin urgent de logements sociaux d'au moins trois chambres, pour les familles. En ce sens, 11 % des logements sont considérés comme surpeuplés (car de taille insuffisante pour leurs occupant·es) et 7 % du parc immobilier nécessite des réparations majeures[47]. Le phénomène des rénovictions est également trop fréquent. Il consiste à ce que les propriétaires évincent les locataires pour procéder à des rénovations majeures. Cela accentue la pression sur les ménages à faibles ou modestes revenus, parce que la valeur de leurs biens augmente, exacerbant ainsi le mal-logement et menant à des expulsions de locataires, excluant ainsi les ménages les plus modestes. En 2016, Ahuntsic-Cartierville comptait 35 855 ménages locataires, dont 34 % consacraient au moins 30 % de leurs revenus au logement. Selon le CLAC, ce taux serait même de 35 % (du revenu médian des locataires) : soit un niveau considéré comme critique, car plus d'un tiers des revenus est alloué à payer un loyer.

Notons que le gouvernement du Canada recommande que le « loyer et les dépenses liées au logement ne devraient pas dépasser 35 % du revenu brut de votre ménage"[48], ce qui signifie que pour beaucoup, le logement accapare la plus grande part des dépenses des ménages. À titre comparatif, seuls 20 % des 23 130 ménages propriétaires dépassent ce seuil de 30 % de leur revenu pour les frais d'habitation. Cela souligne une inégalité marquée entre propriétaires et locataires dans l'accès à des conditions de vie stables[49].

Pour ce qui est des logements existants, l'arrondissement compte 18 immeubles HLM, dont 5 à Ahuntsic et 13 à Cartierville, hébergeant 1 437 personnes. "Dix de ces immeubles (646 logements) sont destinés aux familles et personnes seules, huit (720 logements) sont réservés aux personnes âgées autonomes (environ la moitié de l'offre)." [50]. En 2023, l'organisme *Interloge* a acquis deux immeubles de 79 logements sur le Boulevard Lachapelle. L'objectif est d'assurer l'abordabilité et la rénovation des appartements dans un marché locatif fortement concurrentiel.[51]

Solidarité Ahuntsic souligne que la pénurie de logements a entraîné une hausse significative des prix

---

[46]Desjardins, S. (2023). « Ahuntsic-Cartierville, terre de locataires ». *Journaldesvoisins.com*.
[47]Desjardins, S. (2023). « Ahuntsic-Cartierville, terre de locataires ». *Journaldesvoisins.com*.
[48]Agence de la consommation en matière financière du Canada. (2017). *« Louer un appartement ou une maison »*.
[49]Ville de Montréal. (Juin 2019). « Profil économique — Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville ».
[50]Desjardins, S. 2023. « Ahuntsic-Cartierville, terre de locataires ». *Journaldesvoisins.com*.
[51]Interloge. *« Interloge acquiert le projet Lachapelle »*.

des loyers, qui augmente probablement plus vite que les revenus des ménages locataires. Dans les trois quartiers de référence d'Ahuntsic (Sault-au-Récollet, Saint-Sulpice et La Visitation), 64 % des ménages sont des locataires, contre 61 % à Montréal. Sault-au-Récollet affiche le pourcentage le plus élevé de locataires, à 66,2 %.[52]

Dépenses annuelles moyennes des ménages arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et ville de Montréal, 2016

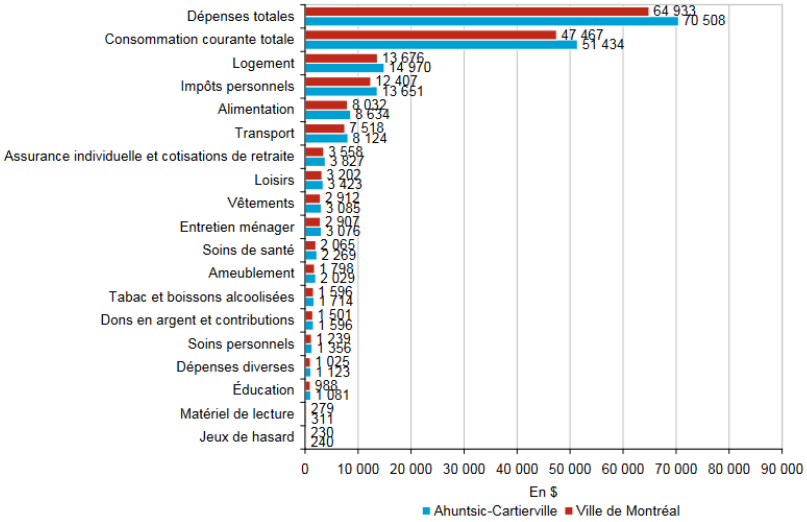

Source : PCensus, CanEx 2016.
Calculs : Montréal en statistiques, Ville de Montréal.

En octobre 2020, "le taux d'inoccupation des logements dans Ahuntsic-Cartierville était de 1,2 %."[53] Alors que l'organisme rappelle qu'un marché est considéré comme équilibré lorsque ce taux est supérieur à 3 %. Pour les studios, ce taux était de 1,6 %, de 1,3 % pour les logements d'une chambre, et de 1 % pour ceux de deux chambres.

Précisons que le FRAPRU estime à 1 667 le nombre de ménages au Québec qui ne trouvaient toujours pas de logement au 1er juillet 2024. La porte-parole du FRAPRU, Véronique Laflamme, rappelle que l'insuffisance de logements communautaires, sociaux ou alternatifs expose les ménages les plus vulnérables à une insécurité majeure :

> « Ne pas trouver un toit qui réponde à sa capacité de payer, ou, à défaut, consentir à louer un logement ne correspondant pas à ses besoins, plonge ces locataires dans une grande insécurité. [...] L'insuffisance de logements sociaux et communautaires, sous forme de HLM, de coopératives et d'OSBL d'habitation et le manque d'alternatives aux rares logements trop chers contribuent à la crise vécue par les locataires, particulièrement ceux à faibles et modestes revenus »[54]

Dynamiques en lien avec l'éducation

---

[52]Solidarité Ahuntsic. (2021). *Portrait de quartier 2019-2020. Ahuntsic : une communauté en mouvement*.
[53]Solidarité Ahuntsic. (2021). *Portrait de quartier 2019-2020. Ahuntsic : une communauté en mouvement*.
[54]FRAPRU. (2024). (4 juillet 2024). *« Bilan du 1er juillet : La crise du logement se vit durement à l'année, constate le FRAPRU »*.

Dans son *Portrait de quartier 2019-2020*, la table de concertation *Solidarité Ahuntsic* analyse les dynamiques de défavorisation matérielle, sociale et environnementale.

En matière d'éducation, Ahuntsic-Cartierville dispose de plusieurs institutions publiques, incluant une dizaine d'écoles primaires, deux écoles secondaires et des établissements d'enseignement supérieur tels que le **Collège Ahuntsic** et celui de **Bois-de-Boulogne**.

Cependant, certains territoires restent marqués par la défavorisation scolaire, plus que la moyenne montréalaise. En 2016, le taux de personnes de 15 ans et plus sans diplôme était de **16,3 %**, comparé à **16,9 %** pour l'ensemble de l'île[55]. Le secteur de Saint-Benoît, en particulier, concentre des populations issues de minorités visibles et/ou de l'immigration récente, qui sont confrontées à la non-reconnaissance de diplômes étrangers, un manque de connaissance du système scolaire locale et à des accès restreints aux transports en commun. Cela coïncide également avec une difficile accessibilité à une alimentation saine, faute d'épicerie adéquate.

Le secteur de **Youville** se distingue par une forte présence de familles, dont plusieurs sont monoparentales, et d'aîné·es vivant seul·es. Ces dynamiques accentuent la diversité des besoins et des vulnérabilités sur le territoire.

En dernière instance dans cette partie, une réflexion sur la famille comme facteur de réinvention urbaine pourrait être ajoutée. Les familles jouent un rôle structurant dans la transformation des milieux urbains. Elles modifient les rapports aux espaces, aux interactions et influencent celui du temps ; tout en animant les rues, parcs, commerces.

Les rues commerçantes facilitent des rencontres entre usager·ères et résident·es, renforçant les liens communautaires et sociaux lors des nombreux événements locaux. Par exemple, la fête de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville illustre l'importance de pratiques festives et inclusives pour la cohésion sociale. Les enfants, en particulier, sont des agent·es de lien social, créant des ponts entre les générations, les communautés et institutions, ils et elles occupent des places stratégiques dans le développement de relations locales, agissant comme courroies de transmission entre parents et enfants.

Cette dynamique invite à repenser la contribution des familles dans la réinvention urbaine.

3. Développement économique

Le développement économique d'Ahuntsic-Cartierville se caractérise par une coexistence entre grands pôles d'emploi, précarité structurelle et innovations sociales portées par l'économie sociale. L'arrondissement présente en effet un profil hybride, marqué par des tensions fortes entre dynamiques de croissance et réalités socio-économiques contrastées au sein de la population.

Milieux professionnels les plus représentés

Selon les données du recensement de 2016, les secteurs d'emploi dominants dans l'arrondissement

[55] Ville de Montréal. *«Montréal en statistiques - Éducation »*.

sont :

- En premier, les **soins de santé et assistance sociale :** 21,6 % (12 665 emplois)
- S'ensuit le domaine du **commerce de détail :** 13,5 % (7 935 emplois)
- Puis les **services professionnels, scientifiques et techniques :** 9 % (5 255 personnes)

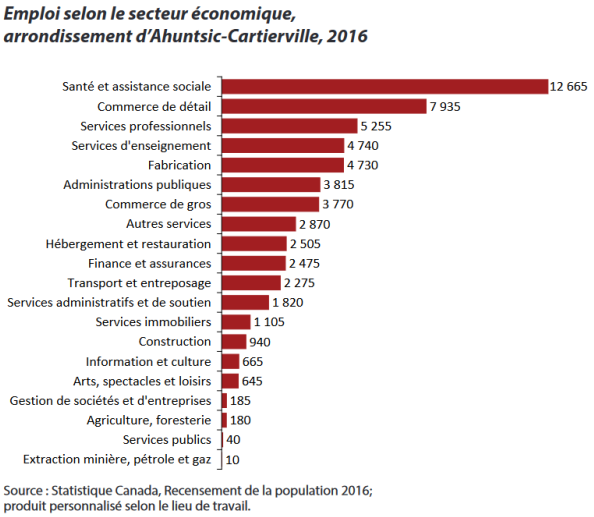

Source : Ville de Montréal — Profil économique – Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. 2019.

Ces chiffres révèlent une surreprésentation des secteurs à forte composante relationnelle, souvent liés à des conditions de travail pouvant être précaires, notamment pour les femmes, les immigrant·es et les jeunes. L'emploi saisonnier, occasionnel, à temps partiel ou à court terme est aussi significatif : 5 270, soit **8,7 %** de la population active, une proportion comparable à la part montréalaise de 8,9 %.

Au moment du recensement de 2021, le taux d'activité de la population était de 64,4 %, tandis qu'il était de 66% à Montréal. A contrario, le taux de chômage dans l'arrondissement s'élevait à 10,4%, un peu au-dessus de la moyenne montréalaise (10,3%).

Inégalités de revenus et précarité économique

En 2021, 21 590 personnes vivaient avec un faible revenu, selon les statistiques de la Ville de Montréal.[56] Rappelons que le coefficient de Gini de l'arrondissement atteignait 37, révélateur d'une inégalité de revenu plus forte que dans l'ensemble du Québec (mais légèrement inférieure à celle des États-Unis [39,5], ce qui témoigne d'une inégalité plus importante dans Ahuntsic-Cartierville que dans la plupart des régions[57]. Le coefficient de Gini mesure l'inégalité de distribution des revenus sur une échelle de 0 [égalité parfaite] à 100 [inégalité parfaite].

Une disparité de genre est également notable : bien que les femmes représentent 52 % de la population de l'arrondissement, leur revenu annuel moyen est de 27 079 $, significativement

[56]Ville de Montréal. (2021). *« Ville de Montréal - Montréal en statistiques - Faible revenu »*.
[57]Desjardins, S. (25 juillet 2023). « Revenus: la fracture économique s'intensifie à Ahuntsic-Cartierville ». *Journaldesvoisins.com*

inférieur à celui des hommes [31 239 $)[58]. Ce différentiel est accentué chez les familles monoparentales dirigées par des femmes ou encore chez les nouvelles arrivantes, en processus d'installation.

À cela s'ajoute un autre indicateur préoccupant, au sein de la population active : un quart de la population active (25,38 %) occupe des emplois à risque élevé dans les secteurs de la fabrication, de la santé, des services sociaux, ainsi que de l'entreposage et du transport. Des domaines, par exemple, fortement sollicités pendant la pandémie et exposés à des conditions de travail difficiles.

Un pôle économique en mutation : le District Central

Le **District Central**, anciennement Cité de la Mode, constitue le quatrième pôle d'emplois de l'île de Montréal, avec 25 000 travailleur·euse[59]s. Il s'étend sur les secteurs de Chabanel, Marché Central, Acadie, Sauvé et Saint-Laurent[60]. Ce pôle accueille des entreprises autour de trois secteurs d'affaires principaux : design, manufacture urbaine et technologie.

L'agriculture urbaine est identifiée comme un secteur stratégique par la SDC District Central. L'utilisation des toits, terrains vacants ou désaffectés permet de développer des circuits courts, ayant la capacité de renforcer la résilience alimentaire des quartiers. Ces initiatives s'inscrivent dans une volonté municipale de transition écologique, tout en réhabilitant l'espace urbain comme secteur de socialisation, lieu de production agricole et espace de partage des savoirs.

Si cette reconversion industrielle est prometteuse, elle soulève aussi des questions sur la relocalisation des emplois manufacturiers, l'accès à l'emploi qualifié pour les résident·es du quartier et les effets indirects sur les prix immobiliers.

Économie sociale : une réponse locale aux besoins locaux

Une autre dimension de l'économie de l'arrondissement concerne l'économie sociale. Ce secteur inclut des OBNL et des coopératives qui contribuent à répondre aux besoins de la collectivité, reposant sur un processus organisationnel démocratique ainsi que la répartition des revenus accordant la primauté aux travailleur·euses et au travail (plutôt qu'au capital actionnarial)[61].

Selon une enquête menée par *Concertation MTL*, en 2021, l'arrondissement comptait 76 entreprises d'économie sociale (soit 2 % des établissements d'affaires). Cette tendance a été renforcée par la création de 21 nouvelles initiatives depuis 2017. Cette période se caractérise par la création de plusieurs programmes soutenant l'économie sociale par les pouvoirs publics, à l'échelon provincial et municipal. Dans une perspective d'économie circulaire, plusieurs projets mobilisent des ressources locales, elles jouent un rôle de taille dans la circularité des ressources, visant la réduction de la consommation, l'allongement de la durée de vie des produits et la récupération pour de nouvelles utilisations[62]. En termes de ressources mobilisées, les projets d'économie circulaire à

---

[58]Statistique Canada. (2015). « Recensement de la population de 15 ans et plus dans l'Arrondissement Ahuntsic-Cartierville».
[59]SDC District Central *« Rapport d'activités 2024 »*.
[60]District Central. (2023). « Plan d'intervention 2023-2028 signature territoriale ».
[61]PME MTL. *« Économie sociale, coopérative et OBNL »*.
[62]PME MTL. *« Économie sociale, coopérative et OBNL »*.

Ahuntsic-Cartierville concernent : pour 17 % les matières alimentaires, à 12 % le bois et à 10 % le textile.

Un exemple emblématique est le **MAC** (marché Ahuntsic-Cartierville). Depuis 2016, il lutte contre la désertification alimentaire en assurant l'accès à des produits frais par des marchés saisonniers, fonctionnant sur un modèle de mutualisation des ressources. À titre illustratif, le MAC est installé à proximité du métro de manière saisonnière, il fonctionne en mutualisant les ressources avec d'autres partenaires agissant de concert pour installer des marchés solidaires à différents points d'intérêts en ville. Les ressources mutualisées induisent le personnel humain comme le camion permettant l'approvisionnement et la livraison. Il s'agit d'élaborer une structure dans laquelle les coûts (salaires, achats de denrées) sont partagés entre partenaires au même titre que la charge des responsabilités et défis logistiques[63]. Il favorise ainsi une économie de partage centrée sur la solidarité inter-organisations.

Enjeux pour la suite

Le développement économique d'Ahuntsic-Cartierville repose ainsi sur une double tension pour les années à venir : consolider une croissance territoriale structurée autour de pôles comme le District Central mais aussi répondre aux vulnérabilités sociales persistantes, notamment en matière d'emploi précaire, de bas revenus ou d'inégalités territoriales. Dans cette optique, un (re)développement économique local peut être envisagé que s'il est inclusif, équitable et intègre au cœur de ses conditions la sobriété écologique. Cela suppose notamment de mettre en dialogue les dynamiques d'innovation urbaine avec les réalités sociales locales, valoriser l'économie sociale et solidaire comme vecteur d'ancrage territorial ainsi qu'intégrer le principe de résilience, non pas comme restriction, mais comme ligne directrice (réduction des dépendances aux énergies fossiles, circuits courts, mutualisation des ressources, réhabilitation des savoirs artisanaux...).

Enfin, les espaces vacants ou désaffectés représentent une opportunité : en tant que lieux d'expérimentation pour des formes économiques locales ou en circuit court telles que les coopératives, tiers-lieux, agriculture urbaine, économie circulaire...). Ils peuvent renforcer la capacité d'un territoire à produire localement des réponses à ses propres besoins tout en revalorisant son patrimoine industriel et humain.

4. Transports et mobilité des personnes

Les transports façonnent à la fois les modes de vie et d'organisation des territoires. Dans Ahuntsic-Cartierville, l'arrondissement s'engage progressivement vers des solutions de mobilité durable avec la mise en œuvre d'infrastructures adaptées à l'échelle des quartiers.

4.1. Transports en commun

Ahuntsic-Cartierville est desservi par plusieurs lignes de train de banlieue, via les gares intégrées au réseau Exo de l'Agence métropolitaine de transport (AMT). Les gares de Chabanel, Sauvé et Bois-de-Boulogne assurent un lien essentiel entre l'arrondissement et les quartiers périphériques nord ainsi

[63] Arsenault-Hétu, C.; Audet, R. and Brisebois, E. (2018). « Pratiques, intérêts et défis de l'approvisionnement alimentaire." *Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique* ».

que la banlieue[64]. Ces liaisons sont structurantes pour réduire la dépendance à l'automobile individuelle et favoriser des options de transport plus écologiques.

La Gare Chabanel, située dans l'arrondissement, est desservie par la ligne Exo1 (Blainville/Saint-Jérôme). Cette gare joue un rôle important pour les résident·es de la localité qui transitent vers les quartiers nord de Montréal ou vers la banlieue. Elle est moins centrale que la Gare Ahuntsic, mais offre une connexion pratique pour celles et ceux qui vivent ou travaillent à proximité.

La Gare Ahuntsic, plus centrale, est desservie par les lignes Exo1 et Exo2 (Vaudreuil-Hudson). Elle facilite les déplacements vers l'ouest de l'île et le centre-ville, en assurant des correspondances avec les métros et d'autres lignes de train.

Bien que situées en dehors du territoire de l'arrondissement, les lignes Exo2 et Exo5 (Candiac-Montréal) participent à l'interconnexion de la région métropolitaine et renforce l'accessibilité vers le centre de Montréal.

Le réseau de bus de la STM (Société de transport de Montréal) couvre l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, avec plusieurs lignes régulières. Trois stations de la ligne orange du métro desservent l'arrondissement : Crémazie, Sauvé et Henri-Bourassa.

4.2. Usage de l'auto et fréquentation des transports en commun

Le territoire a été historiquement aménagé autour du transport routier, comme en témoigne la présence de grandes artères (Henri Bourassa, Sauvé, Crémazie, Salaberry) et les axes autoroutiers (autoroutes 15 et 40). Ces infrastructures contribuent à l'enclavement de certains secteurs, dégradent la qualité de l'air et du cadre de vie et peuvent nuire à la sécurité de déplacements actifs.

Selon le Portrait économique d'Ahuntsic-Cartierville (2021) par la Ville de Montréal, 52,5 % des habitant·es de l'arrondissement se rendent au travail avec leur propre véhicule, 2,7 % en tant que passager·ères. Également, 36 % utilisent les transports en commun.[65] Cela révèle une forte dépendance à l'autosolo, notamment dans les quartiers moins bien desservis par les transports comme Cartierville.

Pour faire face à cette situation, des projets comme Mobilité de quartier, soutenu par Solon, visent à réduire l'usage de la voiture individuelle.[66] Ce projet-pilote mise sur l'innovation sociale pour favoriser le partage d'autos entre voisin·es et à évaluer leur potentiel de réduction des GES dans le cadre du développement de l'économie de partage.

En termes de mobilité active et partagée, le CÉRSÉ (Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté, rattaché au Collège Rosemont) souligne que la mobilité durable repose sur deux axes[67] :

---

[64]STM. *« Carte du réseau de trains de banlieue de l'AMT »*.
[65]Ville de Montréal. (Juin 2019). « Profil économique — Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville ».
[66]Note Praxis. *« C'est quoi Mobilité de Quartier? »*.

[67]Poirier, A., Smith, D. et Wolff, P. (2023). *Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté* (CÉRSÉ). « Mobilité de quartier Ahuntsic-Cartierville : Rapport final 2022 ».

- Les **aménagements physiques** : par exemple, pistes cyclables quatre-saisons, pôles de mobilité, sécurisation autour des écoles.
- Des **solutions de mobilité alternatives** : par exemple, vélos électriques, vélos cargos et partage de véhicules.

Renforcer la résilience en matière de transport nécessite une diminution de la possession automobile individuelle et une mobilisation des communautés autour de comportements plus adaptés aux objectifs de réduction des émissions de GES.

Dans un sondage local mené en 2022, le CERSÉ révèle que:

- 53 % des cyclistes ont utilisé les pistes quatre saisons (REV, rues Sauriol et Prieur) l'hiver,
- Ces infrastructures ont presque doublé la fréquentation hivernale du vélo.

Par ailleurs, plus de la moitié des répondant·es ont jugé efficaces les mesures de mobilité active pour "les loisirs (63 %), le magasinage (59 %), l'activité principale (58 %) et les trajets vers l'école avec enfants (52 %)".[68]

Ces résultats soulèvent une interrogation : les personnes qui n'utilisent pas le vélo comme moyen de transport s'abstiennent-elles par choix ou bien par contrainte ? D'où l'émergence d'initiatives citoyennes pour accompagner les publics moins bien desservis par le réseau de transports dans une pratique du vélo plus sécuritaire et accessible.

A. Mode de transport principal vers l'activité principale

Figure 16 — Mode de transport principal utilisé pour réaliser les déplacements vers l'activité principale (travail, études, etc.)

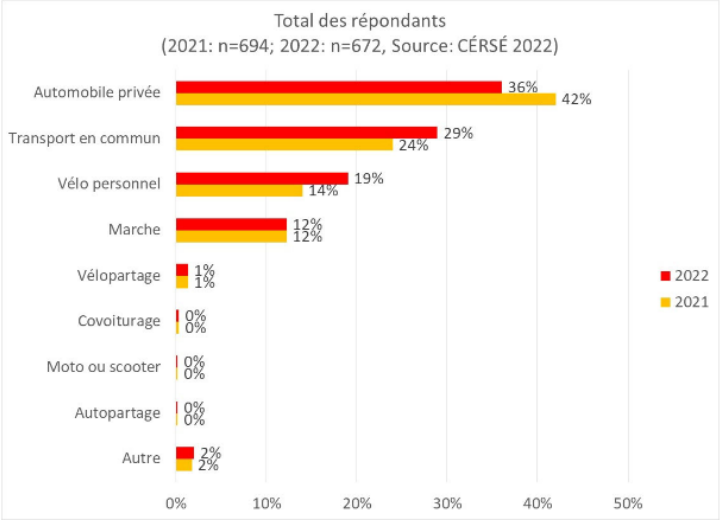

** Réponses à la question « En ce moment, quel mode de transport principal utilisez-vous pour réaliser vos déplacements dans le cadre de votre activité principale (travail, études, etc.) ? »*

[68]Poirier, A., Smith, D. et Wolff, P. (2023). *Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté* (CÉRSÉ). « Mobilité de quartier Ahuntsic-Cartierville : Rapport final 2022 ».

B. Modes de transport vers l'activité principale (trois réponses possibles)

Figure 17 — Modes de transport utilisés pour réaliser les déplacements vers l'activité principale (travail, études, etc. ; 3 réponses possibles par répondant)

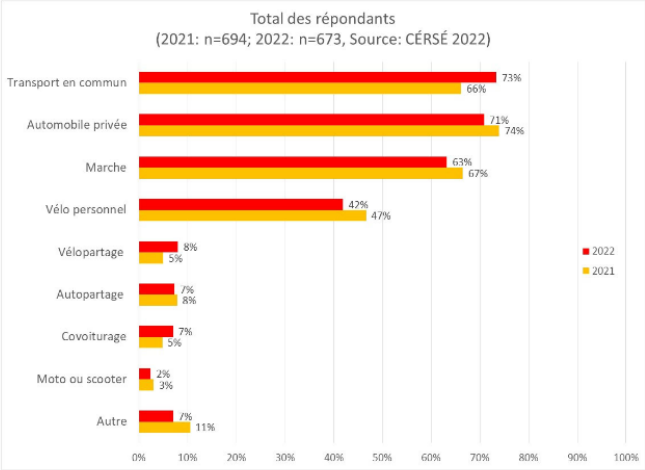

** Réponses à la question « En ce moment, quel mode de transport utilisez-vous pour réaliser vos déplacements dans le cadre de votre activité principale (3 réponses possibles) ? » (les répondants pouvaient sélectionner trois modes principaux utilisés vers leur activité principale – travail, études, etc. -, on voit ici la représentation de toutes ces réponses cumulées)*

D'après le rapport du CERSÉ :

- La part des déplacements à pied ou à vélo est plus élevée pour les trajets scolaires (53 %) que pour le magasinage (44 %), les loisirs (39 %) ou l'activité principale. Moins de 10 % utilisent le vélopartage, l'autopartage, le covoiturage ou les 2 roues motorisés.
- L'auto privée reste perçue négativement (65 %), surtout par les non-utilisateur·ices.

À Ahuntsic-Cartierville, 7 % des ménages utilisent les services d'autos partagées proposés par Communauto[69]. L'autopartage représente une option accessible qui répond à des enjeux contemporains comme l'utilisation commune d'un bien onéreux à l'achat et nécessitant de nombreuses aires de stationnement. Ce système permet aux utilisateur·ices d'accéder à un véhicule sans en posséder un, ce qui contribue à optimiser l'utilisation des voitures, réduire l'autosolo et rendre l'accès à un véhicule plus équitable financièrement. Les coûts fixes et l'entretien liés à la possession d'une voiture personnelle sont évités, offrant une alternative pratique sans frais cachés, souvent source de dépenses imprévues. Toutefois, le service Flex n'est pas encore accessible partout dans l'arrondissement, limitant la souplesse liée à l'usage de ce service.

En 2019, l'arrondissement, en collaboration avec le MEAC et Solon, soutient le projet LocoMotion. Ce projet facilite le partage de véhicules entre voisin·es (vélos cargo, pick-up, autos, remorques). LocoMotion est désormais une OBNL (organisation à but non lucratif) indépendante qui privilégie l'accès partagé aux vélos et remorques ainsi qu'aux autos personnelles pour diversifier les modes de déplacement[70]. De telles initiatives contribuent concrètement à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) en diminuant l'utilisation des voitures individuelles. Vingt-huit voitures sont

[69]Communauto. (2024). *« Communauto : un service d'autopartage en pleine croissance. Découvrez les chiffres, les véhicules et les zones de Communauto pour 2024 »*.
[70]LocoMotion. *«LocoMotion Ahuntsic »*.

disponibles et mises en circulation, le frein principal au déploiement de cette initiative est le faible nombre d'emprunts par rapport aux autos disponibles !

Malgré ces efforts, la transition vers des mobilités durables reste freinée par : une infrastructure inégalement répartie, une culture de l'automobile dominante et une appropriation encore limitée des dispositifs collectifs ou partagés.

4.3. Voies multiservices et initiatives citoyennes pour une mobilité durable

Des efforts sont en cours pour intégrer des voies multiservices qui sécurisant les déplacements des piéton·nes et cyclistes. Ces aménagements visent à améliorer la sécurité et la fluidité des déplacements en offrant des espaces mieux adaptés à chaque mode de transport.

Par exemple, le boulevard Henri-Bourassa fait actuellement l'objet d'une transformation pour y ajouter un corridor de mobilité durable[71]. Des projets d'extension du REV et d'amélioration des infrastructures piétonnières sont mis en œuvre pour renforcer la mobilité active. La dangerosité de certaines intersections, notamment sur les grandes artères, a suscité des demandes citoyennes pour la création de traverses plus sécuritaires, en particulier dans les secteurs résidentiels éloignés des stations de métro.

L'arrondissement encourage activement la marche et le vélo, pour réduire la dépendance à l'autosolo. Plusieurs pistes cyclables ont été aménagées et connectées au REV, facilitant les déplacements adaptés à vélo aussi grâce à une signalétique claire et un déneigement accru. Un programme de subvention pour le vélo d'hiver est soutenu par Solon, afin de favoriser la pratique du vélo pour toutes et tous, incluant les enfants et personnes à revenus modestes.[72]

L'aménagement de voies cyclables sécurisées entre lieux stratégiques (parcs, écoles, commerces) contribue à l'adoption du vélo dès le plus jeune âge. Dans cette logique, l'arrondissement travaille à rendre permanente la piétonnisation d'une rue au cœur du Parcours Gouin, via le programme de rues piétonnes et partagées de la Ville de Montréal.[73]

4.4 Action des groupes citoyens, équité et urbanisme de proximité

Il importe de mettre en lumière le rôle actif des groupes citoyens à ces égards. Des groupes locaux, associations de quartier et comités citoyens jouent un rôle actif dans les débats sur l'aménagement urbain. Par exemple Ahuncycle ou le MEAC assistent aux conseils d'arrondissement et revendiquent une mobilité active accessible à toustes. Ces collectifs ont notamment déposé des mémoires pour aborder les préoccupations relatives aux nouvelles voies partagées. Ahuncyle a, parmi de nombreuses autres suggestions, initié une argumentation sur la dangerosité de certains axes majeurs face à des citoyen·ennes préoccupé·es par la perte de places de stationnement[74]. Le MEAC a également exprimé des inquiétudes concernant des projets qui pourraient renforcer la culture de l'autosolo. Ce comité citoyen met à disposition une carte des alternatives à l'autosolo qui vise à

---

[71]Réalisons Montréal. (28 mai 2024). *« Le boulevard Henri-Bourassa : bientôt un corridor de mobilité durable »*.
[72]Ville de Montréal. *« Subvention pour pratiquer le vélo en hiver dans Ahuntsic-Cartierville »*.
[73]Ville de Montréal. (25 juillet 2024). *« Le Parcours Gouin : une histoire d'amitié avec la rivière des Prairies »*.
[74]Ahuncycle. *« Conseil d'arrondissement 2022-03-14 »*.

préserver la qualité de vie urbaine et l'environnement[75] .

Des propositions concrètes comme plus de déneigement des pistes cyclables et l'extension des stations BIXI et de la zone Flex de Communauto pourraient soutenir ces besoins de changements de comportements et d'habitudes. Tout comme Communauto, la plateforme de vélos partagés de BIXI constitue un exemple de comment les principes de partage et de gestion des "communs" peuvent transformer l'utilisation des ressources, réduire les impacts environnementaux et favoriser une société plus équitable.

Néanmoins, l'utilisation de ces modes de transport dépend de leur présence dans les zones les moins bien desservies de l'arrondissement.[76] L'offre évolue avec un déploiement progressif de l'offre BIXI ou Communauto et des stations de vélos partagés se déploient comme dans la zone RUI (revitalisation urbaine intégrée) de Cartierville ou Saint-Simon. Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports implique de garantir l'accès à ces services de partage, de transports en commun et de mobilité active à toustes.

Penser l'inclusivité en lien avec les enjeux de résilience mène à désigner comme essentielle une planification adaptée aux différents milieux. Dans cette perspective, le paradigme de l'hyperproximité ou "ville de 15 minutes" inspire également des transformations dans la planification urbaine. L'idée est de regrouper l'ensemble des services essentiels (logement, alimentation, santé, éducation, culture, loisirs...) dans un rayon accessible à pied ou à vélo en moins de 15 minutes, améliorant ainsi la qualité de vie tout en réduisant les émissions liées aux déplacements.

En bref, avec environ 58 700 véhicules en 2021 pour 60 515 ménages, il y a près d'une voiture par foyer dans l'arrondissement, soit plus de la moitié des ménages possède une auto. Pourtant, près de 26 000 personnes vivent seules. Ce décalage démontre une forte dépendance structurelle à l'autosolo qui demeure le majeur moyen de déplacement, mais près d'un quart des trajets sont réalisés en transports collectifs. Le REV continue en ce sens de s'étendre, facilitant la traversée cyclable de l'arrondissement, d'est en ouest.

Malgré des résistances liées, notamment, à la perte de stationnement, la sécurisation des pistes a favorisé une hausse du nombre de cycles, particulièrement parmi les personnes novices. Pour accompagner cette transition, des actions prioritaires sont envisagées : plus de partage de vélos et d'autos, plus de déneigements et plus d'usages partagés des voies de circulation.

5. Émissions de gaz à effet de serre

La hausse importante des émissions de gaz à effet de serre causée par nos activités humaines, soit anthropiques, constitue la cause principale de la crise climatique. Bien qu'il existe également des émissions d'origine naturelle (celles provenant de la respiration et de la méthanisation des animaux), celles-ci sont généralement absorbées par les milieux naturels, notamment les océans, les sols et les forêts[77]. Ce n'est toutefois pas le cas des émissions issues de la combustion des

[75]Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville. (11 décembre 2017). *« Les alternatives à l'autosolo à essence »*.
[76]Spectrum. *« Ma carte interactive »*.
[77]Gouvernement du Canada. (14 octobre 2020). *« Émissions et absorptions de gaz à effet de serre terrestres »*.

énergies fossiles, dont l'ampleur dépasse de la capacité d'absorption des puits de carbone naturel.

5.1. Sources des émissions du Québec

Au Québec, plus de deux tiers des GES sont issus de la production, des transports et de la consommation d'énergie, en particulier le pétrole, le gaz dit "naturel" et le charbon.

Trois secteurs se distinguent: l'industrie, l'agriculture et les transports, représentant ensemble plus de 80 % des émissions totales de la province. Les transports constituent la première source de GES de la province, avec une part de 42,6 %, dont 73,3 % proviennent des transports routiers[78].

Malgré l'objectif de la Ville de Montréal de réduire ses émissions de GES de 55 % d'ici 2030, celles-ci ont augmenté de 7 % entre 2021 et 2022[79]. Cette hausse significative est principalement attribuée à la reprise des déplacements et des activités économiques après la pandémie de COVID-19[80].

Cette tendance est préoccupante, car elle est incompatible avec les objectifs établis dans le Plan climat 2020-2030 de Montréal, ainsi que les accords de Paris ratifiés par le Canada, qui visent la carboneutralité d'ici 2050. Réduire les émissions liées aux transports et aux bâtiments nécessite des adaptations concrètes : verdissement, transport actif, transition énergétique, révision des règlements du cadre bâti.

En 2022, les émissions de GES de la collectivité montréalaise atteignent 11 179 kt éq. CO_2, ce qui représente une réduction de 26 % par rapport à 1990[81]. Cela s'illustre comme suit :

[78]Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. (Décembre 2023). « Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2021 et leur évolution depuis 1990 ».
[79]Bureau de transition écologique et de la résilience (BTER). (2023). « Inventaire 2022 des émissions de GES de la collectivité montréalaise ».
[80]Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. (Décembre 2023). « Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2021 et leur évolution depuis 1990 ».
[81]Bureau de transition écologique et de la résilience (BTER). 2023. « Inventaire 2022 des émissions de GES de la collectivité montréalaise ».

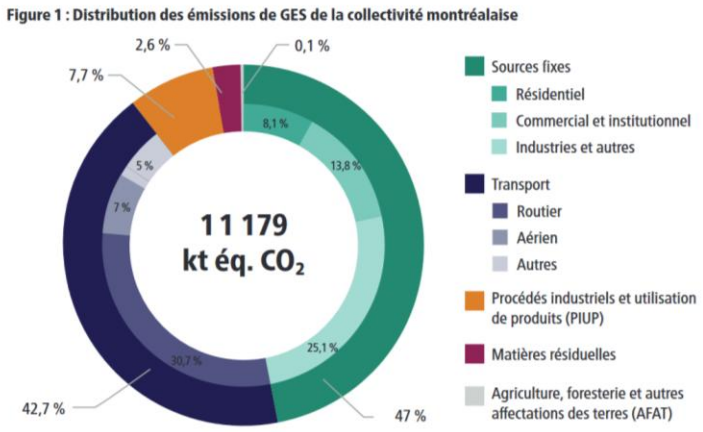

Source : Bureau de transition écologique et de la résilience (BTER)
« Inventaire 2022 des émissions de GES de la collectivité montréalaise »

Néanmoins, depuis 1990, les émissions ont évolué ainsi :

- **Transports** : augmentation de 8 %
- **Milieu industriel** : augmentation de 62 %
- **Traitement des matières résiduelles** : diminution de 75 %

Ces évolutions révèlent des changements dans les usages et les comportements. Toutefois, depuis 2015, le parc automobile croît, tandis que l'achalandage du transport collectif a chuté de façon marquée depuis 2020, en partie à cause de la pandémie et des épisodes de confinement[82]. Les proportions précédentes réitèrent tout de même une dépendance structurelle à l'auto et à des modèles de production intensifs.

5.2. Comprendre l'enjeu systémique derrière les chiffres

Les émissions de GES ne sont pas de simples externalités : elles sont le résultat de nos modèles de production et consommation dominants. Nos modes de vie reposent sur des chaînes d'approvisionnement énergivores. Chaque bien et activité nécessite de l'énergie par l'extraction des matières premières, leur transformation, leur production et leur transport jusqu'aux points de vente puis jusqu'à leur arrivée dans nos foyers. Ce cycle se poursuit jusqu'à la gestion de sa fin de vie, ou des enjeux majeurs persistent : sous-utilisation de la récupération pour remise en circuit, recyclage partiel, enfouissement massif, pollution des sols, émissions de méthane, etc.

Les systèmes actuels sont donc structurellement émetteurs. C'est pourquoi les solutions ne peuvent se limiter à la responsabilisation individuelle. Elles doivent être systémiques, transversales et équitables, intégrant à la fois :

- des actions de réduction à la source (moins produire)
- des investissements publics dans les alternatives (efficacité énergétique, mobilité active,

[82] Ville de Montréal. *« Ville de Montréal — Montréal en statistiques - Nombre de véhicules en circulation »*.

etc).
- et une transformation des moyens d'approvisionnement plus adaptée au respect des limites planétaires.

Les émissions de GES sont donc intimement liées à nos habitudes de consommation, chaque objet a une empreinte écologique, car il est produit, transporté puis jeté.

5.3. Gestion des matières résiduelles

La gestion des déchets constitue à la fois un symptôme des modes de production et consommation actuels, mais aussi un levier d'action pour la réduction des GES.

Pour contribuer à une bonne gestion de nos déchets, des options sont à privilégier dans nos habitudes et choix de consommation. En effet, "le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas" illustre bien l'importance de repenser nos habitudes de consommation à la source.

Selon le Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 de la Ville de Montréal, plusieurs pratiques peuvent réduire notre impact.[83] Parmi lesquelles acheter moins, mais mieux choisir, favoriser les achats en vrac et de seconde main, réemployer plutôt que jeter, déposer nos objets en fin de vie dans les écocentres proches. Ces gestes, reposant sur les valeurs de "la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation"[84] sont importants. Mais leur accessibilité demeure inégale à travers le territoire.

En effet, l'adoption de nouvelles habitudes dépend en grande partie des conditions matérielles de vie des individus, de l'accès à l'éducation sur ces sujets ou de l'accessibilité des services disponibles à proximité de son milieu de vie. La centralisation de l'offre commerciale et le manque d'infrastructures locales freinent l'appropriation de pratiques plus durables.

Il serait donc pertinent de dresser un état des lieux précis de la production et de la gestion des déchets au sein de l'arrondissement afin de mieux comprendre les ressources existantes (points de collecte, commerces de réparation, écocentres...), les limites des plans actuels et les inégalités d'accès aux solutions de proximité (comme la situation de désert alimentaire dans certains secteurs). Dans le présent état des lieux, nous proposons un point d'ancrage pour penser les adaptations locales en la matière.

D'un point de vue juridique, la Loi sur la qualité de l'environnement définit une matière résiduelle comme : "tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau ou produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que le détenteur destine à l'abandon" [85]. De plus, un tableau publié par le Journal des Voisins permet de comparer la masse de déchets ménagers et recyclables produits par habitant·e au sein de

---

[83]Ville de Montréal. *« Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 de la Ville de Montréal»*.
[84]RECYC-QUÉBEC. *« Les 3RV sous la loupe »*.
[85]Légis Québec. *Q-2 - Loi sur la qualité de l'environnement*.

l'arrondissement, à celle générée à l'échelle de la Ville de Montréal. Cette comparaison permet de mieux comprendre les défis spécifiques à la communauté, en matière de volume de déchets, de tri, de valorisation et de réduction.

Comparaison par habitant (en kilogrammes)

Janvier à décembre 2023	Ahuntsic-Cartierville	*Ville de Montréal*
Matières recyclables	60,87	*70,09*
CRD valorisés	7,95	*8,00*
Résidus alimentaires*	22,87	*22,61*
Résidus verts (incluant feuilles en vrac)	21,39	*12,59*
Copeaux	5,71	*3,65*
Bois	7,64	*4,79*
Ordures ménagères	201,77	*212,94*
CRD éliminés	3,44	*4,09*
Total des matières générées	**331,63**	***338,75***

* Le nombre d'habitants utilisé dans le calcul de la moyenne du kilogramme / habitant de résidus alimentaires pour la Ville est la somme des habitants des 15 arrondissements participants à la collecte des résidus alimentaires, soit 1 555 667.

Finalement, qu'il s'agisse des émissions de GES ou des déchets, les causes sont structurelles et interdépendantes : culture de la surconsommation, infrastructures urbaines, politiques d'approvisionnement, dépendance énergétique. Face à l'urgence climatique, les bonnes pratiques individuelles ne suffisent pas. Une transition juste et ambitieuse implique des politiques structurantes à tous les niveaux. Elle appelle des investissements dans des circuits locaux de production, d'approvisionnement et de consommation ou encore une reconnaissance des inégalités territoriales dans l'accès aux alternatives des options dominantes.

6. Vulnérabilité et résilience

Le Plan d'adaptation aux changements climatiques identifie six aléas majeurs liés exacerbés par la crise climatique : l'augmentation des températures moyennes, les pluies abondantes, les vagues de chaleur, les tempêtes destructrices, les sécheresses et les crues[86]. Ces phénomènes ont des impacts différenciés selon la configuration des territoires et la vulnérabilité des populations qui y vivent.

Une action climatique juste et concertée doit prendre en compte les causes et les effets des changements climatiques ainsi que les dommages causés par nos modes de vie, de production et de consommation, afin de concevoir l'adaptation des territoires à toutes les échelles. Pour explorer les moyens dont disposent les communautés pour agir et développer une résilience locale, un examen des vulnérabilités documentées à ce jour s'avère nécessaire.

6.1. Aléas, inondations

En matière de risques d'inondation, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a réalisé une cartographie préliminaire qui classe les zones inondables en quatre catégories de risques: allant de faibles à très élevés[87]. Publiée en septembre 2024, cette cartographie met en évidence que la plupart

[86]Ville de Montréal. (2019*). Suivi du Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020,* une production du Service de l'environnement, 8.

[87]Communauté métropolitaine de Montréal. *« Cartographie préliminaire des zones inondables — Version*

des zones proches des cours d'eau sont des zones anciennes (c'est-à-dire déjà développées), et que l'objectif principal est de dynamiser l'urbanisme pour optimiser l'utilisation du territoire tout en réduisant la vulnérabilité aux inondations. Cela implique une densification accrue, la prévention de l'étalement urbain ainsi que la protection des terres agricoles et des milieux naturels. Le défi est de moderniser la réglementation sans freiner le développement, mais en évitant une dégradation progressive liée aux inondations. Des initiatives locales sont développées comme les rues ou parcs éponges pour absorber les eaux de pluie et réduire l'imperméabilisation des sols, nous y reviendrons.[88]

L'objectif de la CMM est d'accompagner les autorités locales et les populations à mieux comprendre l'impact et l'intensité des risques sur leur territoire. Les cartes préliminaires montrent ainsi une expansion significative des zones inondables atteignant des zones résidentielles, partiellement dues aux mises à jour scientifique et à l'application du principe de précaution. Le principe de précaution, introduit dans le droit international par la Déclaration de Rio en 1992, stipule que, même en l'absence de certitudes scientifiques, des mesures préventives doivent être prises lorsqu'il existe un risque de dommages graves ou irréversibles à l'égard de l'environnement. Cette approche, qui peut sembler raisonnable et intuitive, encourage l'évaluation des risques ainsi que l'action préventive, ce qui est également applicable dans notre vie quotidienne, pour prévenir d'éventuels dommages[89].

Sur le territoire de l'arrondissement, l'outil de la CMM permet d'identifier les berges de la Rivière-des-Prairies et certaines terres comme particulièrement vulnérables aux risques d'inondations. Ces zones, classées à haut et très haut risque, bordent la rivière sur plusieurs kilomètres. D'autres aires de l'arrondissement sont également concernées par des potentielles nouvelles réglementations sur les ouvrages de protection contre les inondations (OPI).

Publique 2024-09-17 ».

[88]*Journal des voisins.* (Septembre 2024). « Le transport collectif au cœur des enjeux climatiques dans nos quartiers », vol.13 n4.

[89]Fournier, C. (2022). « Le principe de précaution doit être au cœur d'une économie innovante et durable ». *Youmatter*.

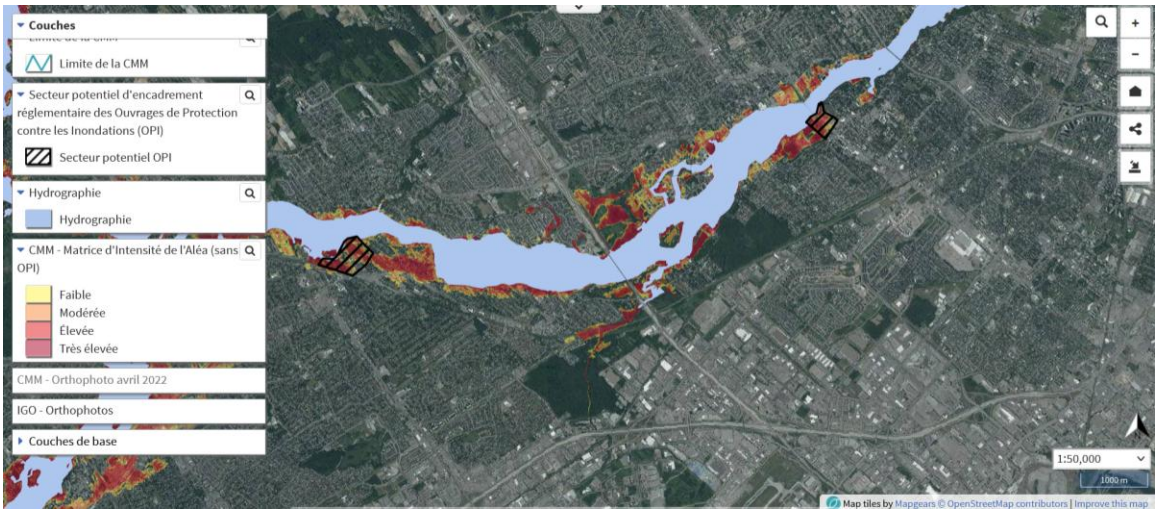

Selon l'indice de vulnérabilité aux pluies abondantes, plusieurs zones longeant les rues de l'arrondissement sont exposées à des risques importants. Ces aires peuvent être identifiées par la présence de cuvettes dans les quartiers. Une zone particulièrement vulnérable aux pluies abondantes longe la rivière des Prairies, du nord-est au sud-ouest de l'arrondissement, approximativement au sud du Boulevard Gouin. Le nord de Saint-Sulpice, certains grands parcs et bâtiments ainsi que les zones autour des grandes artères du quartier sont également exposés. L'indice de vulnérabilités aux crues suit le tracé de la rivière des Prairies et indique un risque majeur dans des zones telles que le parc-nature de l'île de la Visitation, le parc Louis Hébert, le Parc Raimbault, autour de l'hôpital pédiatrique de la Maison Rouge, ainsi que sur l'ensemble de la rive du parc-nature du Bois-de-Saraguay.

Ces aléas affectent directement l'érosion des berges et menacent les écosystèmes côtiers ainsi que des infrastructures humaines, en particulier celles liées à la sécurité des populations locales (CHSLD, résidence pour aîné·es, école, etc). À l'échelle de Montréal, 15 508 bâtiments, représentant 19 780 logements d'une valeur totale de 9,9 milliards de dollars, sont situés dans des zones inondables. Ces bâtiments sont répartis en quatre zones de vulnérabilité, parmi eux : 3 204 en zone très élevée, 5 096 en zone élevée, 3 807 en zone modérée et 3 401 en zone faible. Notons que 4 651 sont protégés par des ouvrages de protection contre les inondations (OPI)[90] dont la responsabilité incombe aux municipalités. Bien que ces OPI constituent une solution concrète pour réduire l'exposition aux inondations, elles s'inscrivent dans un contexte de bouleversement climatique avec la montée des températures, l'augmentation des précipitations annuelles et l'élévation du niveau marin. Ces aménagements peuvent alors être considérés comme des "solutions de dernier recours", surtout dans un milieu déjà construit, et ce uniquement après avoir explorés toutes les autres solutions[91]. À cet égard, les cartes préliminaires ne prennent pas encore

[90]« Pour protéger la population, certains ouvrages ont été érigés afin de réduire les risques d'inondation. Ces ouvrages peuvent, par exemple, être constitués de digues en remblai, de murs de protection, de blocs en béton, de palplanches, de maçonnerie ou d'enrochement. » Voir : Gouvernement du Québec. (2023). *S'informer sur les ouvrages de protection contre les inondations et planifier des interventions.*

[91]Gouvernement du Québec. (2024). *Projet de règlement sur les ouvrages de protection contre les*

en compte les zones inondables causées par des pluies abondantes, comme celles qui ont causé des sinistres en août 2024. La CMM prévoit cependant de fournir aux municipalités des outils d'analyse pour évaluer la vulnérabilité face à ces phénomènes, y compris les fortes pluies.

Dans le contexte contemporain de grande variabilité climatique et d'intensification de la violence des phénomènes associés, il est crucial que le gouvernement provincial (en charge du *Plan de protection du territoire face aux inondations* (PPTFI)) renforce les ressources et les mesures pour protéger les écosystèmes et les populations, y compris leur relocation ou indemnisation.

Si la réglementation provinciale prévoit l'interdiction de constructions résidentielles dans les zones inondables, les installations industrielles peuvent y être implantées. Il est important de rappeler que les milieux humides jouent un rôle crucial en tant qu'éponges naturelles, absorbant les fortes pluies et les crues. Toutefois, certaines industries, par leur impact environnemental, aggravent les risques d'inondations notamment par l'imperméabilisation des sols, la pollution avec divers rejets de matières dans les eaux, l'exploitation des ressources ou encore leurs effets sur les nappes phréatiques[92]. Ces aménagements industriels préoccupent également par la perspective de les voir être inondés et donc d'autant plus à risque par rapport à la contamination des éléments autour.

Ces entreprises ont, de plus, souvent les moyens d'influencer les politiques et les décisions gouvernementales. Elles peuvent avoir la capacité d'influence de freiner ou d'entraver les actions nécessaires pour lutter efficacement contre les changements climatiques. Plus largement, il est donc légitime de se questionner sur la part de responsabilité des politiques encourageant l'exploitation du fleuve, de son littoral et contribuant à la crise environnementale actuelle et future. Une approche plus résiliente consisterait à investir dans la protection de la biodiversité et la décarbonation de l'économie. Une approche plus résiliente consisterait à investir dans la protection de la biodiversité et la décarbonation de l'économie.

Chaque impact supplémentaire des activités industrielles, facilité par des politiques néolibérales attractives, sur ces zones (déjà !) à risque constitue un manquement aux engagements climatiques et doit être rapidement pris en compte.

6.2. Ilots de chaleur

Le quartier d'Ahuntsic-Cartierville à Montréal présente des caractéristiques typiques des îlots de chaleur urbains (ICU), avec des températures plus élevées dans les zones densément construites et moins pourvues en espaces verts. En parallèle, comme nous l'expliciterons, les populations de notre territoire présentent des vulnérabilités importantes face aux aléas climatiques.

Les îlots de chaleur urbains désignent des zones où la température est significativement plus élevée par rapport aux espaces environnants, principalement en raison de facteurs tels que la densité urbaine, les matériaux de construction utilisés, et de l'absence de végétation. À Montréal, comme dans de nombreuses autres grandes villes, ces phénomènes peuvent avoir des impacts significatifs sur la santé publique et l'environnement.[93] La configuration urbaine de l'arrondissement, avec sa

---

inondations (ROPI).

[92]Fondation Rivières. (2024). *«Projet Northvolt: l'eau est la grande oubliée»*.

[93]Drapeau, L.-M. (2021). *Le Climatoscope*. « Lutter contre les îlots de chaleur urbains dans un contexte de changements climatiques ». n° 3, 124-30.

mixité de zones résidentielles, commerciales et industrielles, influence directement l'intensité des îlots de chaleur à l'échelle locale.

La forte densité des constructions, la prolifération des surfaces imperméables, comme les routes et stationnements asphaltés, ainsi que le peu d'espaces verts conduisent à une répartition inégale des ICU sur le territoire. L'INSPQ a utilisé des données satellitaires pour créer une cartographie des zones les plus chaudes. Cette cartographie montre que certaines zones résidentielles, comme les principales avenues et les grands axes de circulation d'Ahuntsic-Cartierville, enregistrent des températures particulièrement élevées.[94]

Une cartographie plus détaillée réalisée par l'Université de Laval permet de mieux cerner les zones à plus forte vulnérabilité aux ICU. Selon ces cartes, des secteurs comme le Boulevard Henri-Bourassa, les zones proches de l'autoroute 15 et de la Métropolitaine, ainsi que le quartier de Saint-Simon (dans le district de Saint-Sulpice), sont particulièrement sensibles à la chaleur. L'utilisation industrielle des sols dans ces secteurs, notamment autour du marché central, intensifie ce phénomène, bien que des rues résidentielles y coexistent également.

Les quartiers avec peu d'arbres, une densité bâtie élevée et de nombreuses surfaces asphaltées sont particulièrement propices aux îlots de chaleur.

L'indice de vulnérabilité aux vagues de chaleur majeures de 2022 identifie effectivement plusieurs zones à risque dans le quartier, tel que le sud du quartier Youville, le quartier Saint-Simon, la Cité de la mode, le sud et l'extrémité ouest de Sault-au-Récollet, l'ensemble de l'est de Nouveau-Bordeaux, ainsi que le sud-ouest de Cartierville entre la rue Saint-Évariste et le Boulevard Laurentien. Les secteurs entourant les zones industrielles, les grands bâtiments administratifs, les zones défrichées et les autoroutes font partie des plus vulnérables de l'arrondissement.

Pour répondre à cet enjeu de santé publique et des écosystèmes, le règlement d'urbanisme de l'arrondissement promeut la végétalisation et l'utilisation de matériaux réfléchissants pour les toits[95]. Il incite également à l'introduction d'un taux minimum de végétation selon les zonages. Les ruelles offrent également un potentiel important pour le verdissement, ce qui permettrait aux résident·es de se réapproprier leur environnement tout en renforçant les lieux sociaux.

Par ailleurs, il est essentiel de réduire l'usage de la voiture et d'encourager l'utilisation de véhicules plus petits et légers, donc moins polluants, mais surtout des transports en commun. En parallèle, la ville doit adapter ses espaces en verdissant et en déminéralisant les stationnements pour permettre une meilleure infiltration des eaux pluviales et une évaporation plus efficace, contribuant au rafraîchissement de l'air[96].

La gestion des eaux et la réduction de l'imperméabilisation des sols sont cruciales pour lutter contre les îlots de chaleur. L'évaporation des eaux pluviales par les sols aide à rafraîchir l'atmosphère. Les végétaux, notamment les arbres qui fournissent de l'ombre, jouent un rôle clé dans la régulation de la température des milieux urbains. Par exemple, le Bois-de-Saraguay tire profit d'un écosystème forestier rare en milieu urbain. Tel que le mentionne son *Plan de conservation* publié en 2017,[97] la

---

[94]INSPQ. *« Géoportail de santé publique du Québec »*.

[95]Ville de Montréal. (30 juillet 2019). *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.*

[96]Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2024). *« Lutte contre les îlots de chaleur urbains ».*

[97]Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications. Sous la direction de Sylvain Lizotte (2017). « Plan de conservation du site patrimonial du Bois-de-Saraguay ». page 23.

préservation de sa biodiversité y est particulièrement importante au vu des espèces désignées comme vulnérables (érable noir), vulnérables à la récolte (asaret du Canada, uvulaire à grandes fleurs et matteuccie fougère à l'autruche) ou encore susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (caryer ovale, noyer cendré et staphylier à trois folioles)[98].

Des initiatives locales, telles que le GUEPE ou la création de jardins nourriciers par Ville en Vert, permettent de valoriser les milieux naturels, de promouvoir leur connaissance, l'autonomie alimentaire et participent des actions directes pour accroître la capacité des sols à capter les GES.

Dans un contexte de changements climatiques portant le risque de les voir croître, les épisodes de chaleur extrême, leur durée et leur fréquence forment ainsi un risque de santé publique.

Dans son rapport de 2022 sur les enjeux régionaux des changements climatiques,

Dans ce sens, le rapport du MELCC de 2022 souligne la vulnérabilité accrue des zones urbaines face aux vagues de chaleur. Il cite l'exemple d'un épisode caniculaire en 2018 qui a fait près d'une centaine de décès, majoritairement dans les îlots de chaleur montréalais[99]. Le rapport souligne également que pour maintenir et augmenter les services écologiques en milieu urbain, une planification qui intègre à la fois les infrastructures naturelles et les infrastructures construites est essentielle pour renforcer la résilience des villes face à un avenir incertain.[100] Naturellement, cela inclut la préservation des espaces naturels pour évacuer les pluies, la protection des zones riveraines et l'augmentation de la canopée urbaine, que ce soit sur des terrains publics ou privés. Ces éléments représentent des composantes cruciales du patrimoine naturel à sauvegarder et à promouvoir pour favoriser la résilience des collectivités.

L'île, à l'instar de Laval, fait partie des territoires où les principaux îlots de chaleur sont recensés. Au Québec, environ 30% de la population vit dans ces zones identifiées comme des îlots de chaleur. Selon les projections pour 2071 établies par Ouranos, la température des sols les plus exposés pourrait augmenter jusqu'à +5 °C, soulignant l'urgence d'adopter des mesures pour réduire massivement les émissions de GES[101].

Certains groupes de citoyen·ennes sont particulièrement vulnérabilisés face aux vagues de chaleur comme les personnes âgées, les travailleur·euses de rue ou les personnes vivant dans la rue ou celles ne pouvant se permettre de changer de lieu de vie. Les chaleurs extrêmes, aggravées par les feux de forêt ou une mauvaise qualité de l'air, amplifient les risques de maladies respiratoires et cardiovasculaires.[102] En outre, l'intensité et l'exposition prolongée aux vagues de chaleur peuvent avoir des effets graves lors de grossesses, entraîner des maladies infectieuses et cardiaques sur des nourrissons et peuvent également affecter la fertilité.[103]

---

[98] *Espace pour la vie.* « Démystifier le statut des plantes menacées ou vulnérables au Québec ». Démystifier le statut des plantes menacées ou vulnérables au Québec | Blogue | Espace pour la vie.

[99] Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (avril 2022). « Les enjeux régionaux des changements climatiques, par région ».

[100] Ouranos. *« Évaluation et évolution des services écosystémiques dans la région de Québec »*.

[101] Ouranos. *« Portraits climatiques »*.

[102] Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (avril 2022). *« Les enjeux régionaux des changements climatiques, par région »*.

[103] Chaix, B., & Slama, R. (2023). *Changement climatique et santé: défis et opportunités pour la santé*

6.3. Vulnérabilité, adaptation et résilience

À ce stade, il importe de rappeler qu'un réchauffement climatique de +1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle entraînera des conséquences alarmantes, telles que la hausse du niveau de la mer, une fréquence accrue des épisodes de chaleur extrême dans les zones habitées, tandis que certaines régions connaîtront de fortes précipitations et d'autres encore des sécheresses récurrentes.

Le GIEC estime que le scénario d'un réchauffement planétaire de "seulement" 1,5 °C est atteignable si et seulement si l'ensemble des États prennent action pour réduire drastiquement les émissions de GES en vue d'atteindre la carboneutralité d'ici 2040. Toutefois, le réchauffement du climat changera irréversiblement les caractéristiques de l'environnement, entraînant l'extinction complète d'espèces animales et végétales ou encore des pandémies virales en lien avec les zoonoses[104].

Par ailleurs, les changements climatiques qui affectent "principalement les populations les plus vulnérables, ont des répercussions sur la sécurité, car ils contribuent à la perte de moyens de subsistance, accentuent les pressions sur l'environnement et les risques de catastrophe, provoquent des déplacements de population et exacerbent le risque de troubles sociaux et politiques"[105]. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugié·es, les déplacements liés aux changements climatiques concerneront entre 25 millions et un milliard de personnes d'ici 2050 et exposent plus de 500 millions d'individus à un risque extrême (soit environ 10% de la population à l'échelle du globe)[106].

Les facteurs de risques continuent de s'accumuler tandis que les conséquences des activités humaines résonnent sur l'ensemble du vivant : biodiversité, écosystème, santé publique, stabilité politique et bien-être collectif.

La compréhension des aléas climatiques et de leurs impacts, directs ou indirects, sur le territoire local ou global, est un défi majeur. L'anticipation de ces impacts offre cependant des opportunités de s'adapter plutôt que de subir les phénomènes sociaux, politiques, environnementaux et culturels déjà en cours. À tous les niveaux organisationnels, l'action climatique et sociale est indispensable pour réduire les risques : que ce soit au sein de la société civile, des organisations non gouvernementales, des autorités locales, des entreprises privées ou des gouvernements nationaux.

Dans le cadre de l'adaptation du territoire aux changements climatiques, il est crucial de préserver les milieux naturels favorisant les services écosystémiques produits. Le GIEC définit l'adaptation au changement climatique comme la démarche visant à ajuster les systèmes humains et naturels face aux impacts du climat :

> « [la] démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences. Pour les systèmes humains, il s'agit d'atténuer ou d'éviter les effets préjudiciables et

---

publique.

[104]Carballo, D., Carballo, S., & Martin, P. Y. (2022). *Santé & Environnement.* « Adaptation aux changements climatiques et impact clinique». pp. 413-427.

[105]Conseil de l'Union européenne. (26 février 2018). *Communiqué — Diplomatie climatique : le Conseil adopte des conclusions, communiqué.*

[106]Bibliothèque du Parlement, Ottawa, Canada. (Janvier 2020). « Les changements climatiques : Leurs répercussions et leur incidence sur les politiques ».

> d'exploiter les effets bénéfiques. Pour certains systèmes naturels, l'intervention humaine peut faciliter l'adaptation au climat attendu ainsi qu'à ses conséquences. »[107]

Précisément, l'augmentation, cachée ou visible, des personnes en situation d'itinérance constitue un défi de société : ces populations comptent parmi les plus vulnérables sur la question de l'adaptation aux effets des bouleversements. Les personnes en situation d'itinérance, reconnues comme particulièrement vulnérables dans la documentation existante, disposent de capacités d'adaptation limitées, notamment dans un contexte où les ressources d'hébergement sont débordées, tant à l'échelle de la province que sur l'île de Montréal.

> « (...) au Québec, (...) ce sont les communautés les plus marginalisées et les plus défavorisées qui portent une part injuste du fardeau climatique. Les personnes en situation d'itinérance représentent d'ailleurs l'une des populations les plus exposées de notre société aux effets du climat changeant. »[108]

L'adaptation des plus précaires et des plus exposé·es doit être incluse et documentée dans les plans et mesures des autorités publiques.

L'adaptation des territoires doit être une décision politique efficace, soutenue par une approche collective pour sortir de la dépendance aux hydrocarbures et ce, de manière à renforcer à la fois la résilience et la justice sociale. Elle requiert d'être actée par des stratégies concertées à différents niveaux: local, provincial, national et international.

Le véritable défi de la TSÉ réside dans la transformation collective des paradigmes structurels qui régissent nos modes de vie. Il ne s'agit pas uniquement d'adopter individuellement des petites actions qui n'ont qu'un faible impact systémique, mais d'acter et d'exiger une transformation profonde des bases mêmes de notre société pour atteindre une véritable résilience face aux enjeux climatiques.

7. Conclusion

Ce portrait tend à témoigner des défis, tensions et dynamiques à l'œuvre dans Ahuntsic-Cartierville en matière de transition socioécologique. Il réitère les liens entre enjeux environnementaux (mobilité, adaptation, gestion des matières résiduelles ou réduction des GES) et réalités sociales (conditions de vie, inégalités territoriales, logiques d'aménagement urbain).

L'arrondissement est composé de réalités contrastées entre les secteurs bien lotis en services, infrastructures ou options de mobilité durable et ceux qui cumulent des vulnérabilités sociales, économiques et climatiques. Cette disparité renforce l'urgence de penser une transition juste,

---

[107]Allwood J. M., V. Bosetti, N. K. Dubash, L. Gómez-Echeverri et C. von Stechow, (2014). Glossaire - IPCC. In: *Changements climatiques 2014, L'atténuation du changement climatique Contribution du Groupe de travail III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* [sous la direction de Edenhofer, O.,R. Pichs-Madruga, Y. Sokona, E. Farahani, S. Kadner, K. Seyboth, A. Adler, I. Baum, S. Brunner, P. Eickemeier, B. Kriemann,J. Savolainen, S. Schlömer, C. von Stechow, T. Zwickel et J.C. Minx]. Cambridge University Press, Cambridge (Royaume-Uni) et New York, NY (États-Unis d'Amérique).

[108]Préfontaine, A. (2024). Observatoire québécois des inégalités. « Impacts différenciés des effets des changements climatiques ainsi que des solutions d'adaptation sur les personnes en situation d'itinérance. »

fondée sur des principes de solidarité, de participation citoyenne.

L'état des lieux tente également de mettre en lumière la richesse des initiatives locales, portées par des groupes citoyens, communautaires et pouvant être accompagnés par des partenaires institutionnels. Ces expérimentations prennent place en s'ancrant dans des besoins concrets, incarnant des leviers d'action collective tendant à élargir nos manières de consommer, de se déplacer, de produire, de cohabiter en tant que société et avec le territoire. Elles méritent d'être reconnues, soutenues et répliquées. La transition est bien en marche sur le territoire, forte d'un riche écosystème constitué des forces actives : citoyennes, communautaires et organisationnelles !

La résilience du territoire repose ainsi sur sa capacité à reconnaître ses spécificités, renforcer ses communs, valoriser la proximité et préserver ses milieux naturels tout en incluant la voix de toustes dans l'élaboration des réponses aux crises climatiques et sociales. Car la transition ne peut être menée sans reconnaissance des iniquités actuelles et sans s'appuyer sur la justice climatique comme horizon structurant.

Les fiches-synthèses que nous avons conçues forment alors un moyen de parcourir l'état des lieux dans une forme concise, riche des leviers collectifs qui y sont mis en lumière et des initiatives locales œuvrant pour la justice sociale et écologique.

Bibliographie

Agence de la consommation en matière financière du Canada. (2017). *« Louer un appartement ou une maison »*.

Ahuncycle. *« Conseil d'arrondissement 2022-03-14 »*.

Allwood J. M., V. Bosetti, N. K. Dubash, L. Gómez-Echeverri et C. von Stechow, (2014). Glossaire - IPCC. In: *Changements climatiques 2014, L'atténuation du changement climatique Contribution du Groupe de travail III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* [sous la direction de Edenhofer, O.,R. Pichs-Madruga, Y. Sokona, E. Farahani, S. Kadner, K. Seyboth, A. Adler, I. Baum, S. Brunner, P. Eickemeier, B. Kriemann,J. Savolainen, S. Schlömer, C. von Stechow, T. Zwickel et J.C. Minx]. Cambridge University Press, Cambridge (Royaume-Uni) et New York, NY (États-Unis d'Amérique).

Arsenault-Hétu, C.; Audet, R. and Brisebois, E. (2018). « Pratiques, intérêts et défis de l'approvisionnement alimentaire." *Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique* ».

Beaubien, C.-P. (1898). *Le Sault-au-Récollet ses rapports avec les premiers temps de la colonie*.

Bibliothèque du Parlement, Ottawa, Canada. (Janvier 2020). « Les changements climatiques : Leurs répercussions et leur incidence sur les politiques ».

Bureau de transition écologique et de la résilience (BTER). (2023). « Inventaire 2022 des émissions de GES de la collectivité montréalaise ».

Carballo, D., Carballo, S., & Martin, P. Y. (2022). *Santé & Environnement.* « Adaptation aux changements climatiques et impact clinique». pp. 413-427.

Carrefour d'Aide aux nouveaux arrivants. (13 novembre 2021). *« BLOG — CANA »*.

Centraide du Grand Montréal. *Analyse territoriale 2017-2018*.

Centris. *« Profil de la population — Montréal (Ahuntsic-Cartierville), Montréal (Île) »*.

Chaix, B., & Slama, R. (2023). *Changement climatique et santé: défis et opportunités pour la santé publique*.

Communauté métropolitaine de Montréal. *« Cartographie préliminaire des zones inondables — Version Publique 2024-09-17 »*.

Communauto. (2024). *« Communauto : un service d'autopartage en pleine croissance. Découvrez les chiffres, les véhicules et les zones de Communauto pour 2024 »*.

Conseil de l'Union européenne. (26 février 2018). *Communiqué — Diplomatie climatique : le Conseil adopte des conclusions, communiqué.*

Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville. CLIC. (2023). *« Projet impact collectif : état des lieux en décembre 2023 et présentation de la population de Bordeaux-Cartierville »*.

Desgagné, G. et Comité Généalogie. (2013). « Le Fort Lorette à Tiohtià:ke-Montréal: Un récit des Kanien'kehà: ka (Mohawks). » *Nous*: 47.

Desjardins, S. (2023). « Ahuntsic-Cartierville, terre de locataires ». *Journaldesvoisins.com*.

Desjardins, S. (25 juillet 2023). « Revenus: la fracture économique s'intensifie à Ahuntsic-Cartierville ». *Journaldesvoisins.com*

District Central. (2023). « Plan d'intervention 2023-2028 signature territoriale ».

Drapeau, L.-M. (2021). *Le Climatoscope*. « Lutter contre les îlots de chaleur urbains dans un contexte de changements climatiques ». n° 3, 124-30.

Écoquartier Louvain. *« Qu'est-ce que la FUS? »*.

Écoquartier Louvain. *« Rôle et fonctionnement »*.

Églises du Sault-au-Récollet. *« La Visitation — Églises du Sault-Au-Récollet »*.

Espace pour la vie. « Démystifier le statut des plantes menacées ou vulnérables au Québec ». Démystifier le statut des plantes menacées ou vulnérables au Québec | Blogue | Espace pour la vie.

Esseghir, A. (2023). « Belle rencontre — Jacques Lebleu, quand le patrimoine rejoint l'environnement ». *Journaldesvoisins.com*.

Esseghir, A. (2023). « L'histoire du Sault-au-Récollet en ligne ». *Journaldesvoisins.com*; Histoire de chez nous. *« Un visiteur inattendu au village de Sault-au-Récollet : Pehr Kalm | Les moulins de l'Île de la Visitation au Sault-au-Récollet : trois cents ans d'histoire à célébrer en 2026! »*.

Fondation Rivières. (2024). *«Projet Northvolt: l'eau est la grande oubliée»*.

Fournier, C. (2022). « Le principe de précaution doit être au cœur d'une économie innovante et durable ». *Youmatter*.

FRAPRU. (2021). *Dossier noir — Logement et pauvreté au Québec. 8e édition.*

FRAPRU. (2024). (4 juillet 2024). *« Bilan du 1er juillet : La crise du logement se vit durement à l'année, constate le FRAPRU »*.

Front commun pour la transition énergétique. (2020). Projet Québec ZéN (zéro émission nette). Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité, v 2.0.

Gouvernement du Canada (2022). Changements climatiques et équité en santé. Dans P. Berry et R. Schnitter (éd.), *La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement : faire progresser nos connaissances pour agir.*

Gouvernement du Canada (2022). Projet de glossaire. Dans P. Berry et R. Schnitter (éd.), *La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement : faire progresser nos connaissances pour agir.*

Gouvernement du Canada, Statistique Canada. (2022). *« Tableau de profil, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 »*.

Gouvernement du Canada. (14 octobre 2020). *« Émissions et absorptions de gaz à effet de serre terrestres »*.

Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications. Sous la direction de Sylvain Lizotte (2017). « Plan de conservation du site patrimonial du Bois-de-Saraguay ». page 23.

Gouvernement du Québec. (2012). *« Ahuntsic — Montréal (Ville) »*.

Gouvernement du Québec. (2023). *S'informer sur les ouvrages de protection contre les inondations et planifier des interventions.*

Gouvernement du Québec. (2024). *Projet de règlement sur les ouvrages de protection contre les inondations (ROPI)*.

Government of Canada, Statistics Canada. (2022). *« Profile Table, Census Profile, 2021 Census of Population—Ahuntsic-Cartierville [Federal Electoral District (2013 Representation Order)], Quebec »*.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2018). Annexe I: Glossaire (J.B.R. Matthews, éd.). Dans : *Réchauffement planétaire de 1,5 °C, Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté.*

GUEPE. Bois de Sarraguay.

Guillot, X., (2016). Équité territoriale et «alter-métropolisation». *Espace rural & projet architectural. Volume 6. Ruralités et métropolisation: À la recherche d'une équité territoriale*, *6*.

Hourcade, R. & Van Neste, S. L. (2019). *Où mènent les transitions ? Action publique et engagements face à la crise climatique. Lien social et Politiques*. (82), 4–26.

INSPQ. *« Géoportail de santé publique du Québec »*.

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2024). *« Lutte contre les îlots de chaleur urbains ».*

Institut national de santé publique du Québec. (16 mars 2023). *« Créer des environnements sains et équitables : transition socioécologique et développement des communautés | Journées annuelles de santé publique (JASP) ».*

Interloge. *« Interloge acquiert le projet Lachapelle »*.

Journal des voisins. (Septembre 2024). « Le transport collectif au cœur des enjeux climatiques dans nos quartiers », vol.13 n4.

Labarussias, J. (2018). *« Les défis de la sauvegarde du patrimoine à la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville - Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal - UQAM ». Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal. 20 novembre 2018.*

Légis Québec. *Q-2 - Loi sur la qualité de l'environnement*.

Lizotte, S. (2013). *« Maison du chauffeur — Répertoire du patrimoine culturel du Québec »*.

LocoMotion. *«LocoMotion Ahuntsic »*.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (avril 2022). *« Les enjeux régionaux des changements climatiques, par région »*.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. (Décembre 2023). « Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2021 et leur évolution

depuis 1990 ».

Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville (MEAC). *« Je passe à l'action! »* (2017).

Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville. (11 décembre 2017). *« Les alternatives à l'autosolo à essence »*.

MRFCJ, 2018: *Principles of Climate Justice*, Mary Robinson Foundation For Climate Justice.

Note Praxis. *« C'est quoi Mobilité de Quartier? »*.

Note Praxis. « Chemin de transition ».

Ouranos. *« Évaluation et évolution des services écosystémiques dans la région de Québec »*.

Ouranos. *« Portraits climatiques »*.

Plan d'urbanisme de Montréal (2012, mis à jour en 2023). *Partie II Chapitre 1 — Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.*

PME MTL. *« Économie sociale, coopérative et OBNL »*.

Poirier, A., Smith, D. et Wolff, P. (2023). *Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté* (CÉRSÉ). « Mobilité de quartier Ahuntsic-Cartierville : Rapport final 2022 ».

Préfontaine, A. (2024). *Observatoire québécois des inégalités*. « Impacts différenciés des effets des changements climatiques ainsi que des solutions d'adaptation sur les personnes en situation d'itinérance. »

Réalisons Montréal. (28 mai 2024). *« Le boulevard Henri-Bourassa : bientôt un corridor de mobilité durable »*.

RECYC-QUÉBEC. *« Les 3RV sous la loupe »*.

Robinson, A. « Île de la Tortue ». (06 novembre 2018). *L'Encyclopédie Canadienne - Historica Canada*.

SDC District Central *« Rapport d'activités 2024 »*.

SDC du District Central. (2023). « Réflexions sur le règlement d'urbanisme d'Ahuntsic-Cartierville ».

Site de la Ville de Montréal. *« Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Patrimoine »*.

Société Historique Rivière-des-Prairies. *« À propos »*.

Solidarité Ahuntsic. (2021). *Portrait de quartier 2019-2020. Ahuntsic : une communauté en mouvement*.

Solon. *« Les Espaces des Possibles ».*

Spectrum. *« Ma carte interactive »*.

Statistique Canada. (2015). « Recensement de la population de 15 ans et plus dans l'Arrondissement Ahuntsic-Cartierville».

Statistique Canada. (Février 2022). *« Montréal en statistiques: population totale et superficie des*

arrondissements de Montréal et des villes liées ».

STM. *« Carte du réseau de trains de banlieue de l'AMT »*.

Territoires innovants en économie sociale et solidaire TIESS et Solidarité Ahuntsic. (2024). *Émergence d'une fiducie d'utilité sociale à Ahuntsic-Cartierville.*

Un arbre pour mon quartier. *« Avant d'acheter »*.

Vert le Nord. *« Vert Le Nord s'est terminé le 31 décembre 2023. Un nouveau programme de verdissement de Ville en vert verra le jour très prochainement. »*.

Ville de Montréal. (2019*). Suivi du Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020*, une production du Service de l'environnement, 8.

Ville de Montréal. (2021). *« Ville de Montréal - Montréal en statistiques - Faible revenu »*.

Ville de Montréal. (25 juillet 2024). *« Le Parcours Gouin : une histoire d'amitié avec la rivière des Prairies »*.

Ville de Montréal. (30 juillet 2019). *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.*

Ville de Montréal. (Juin 2019). « Profil économique — Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville ».

Ville de Montréal. *« Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 de la Ville de Montréal»*.

Ville de Montréal. *« Plan maître de plantation d'Ahuntsic-Cartierville »*.

Ville de Montréal. *« Subvention pour pratiquer le vélo en hiver dans Ahuntsic-Cartierville »*.

Ville de Montréal. *« Ville de Montréal — Montréal en statistiques - Nombre de véhicules en circulation »*.

Ville de Montréal. *«Montréal en statistiques - Éducation »*.